Titre :	Référence : **ANCESTRAMIL**
12e LEGION DE GENDARMERIE **HISTORIQUE** **1914-1918**	**Milices et gendarmerie 1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr/** **Droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : Juglard (Tulle) 1922	Transcripteur : **M.F. R.** Date : **2014**

Ancestramil

HISTORIQUE

DE LA

XIIe LÉGION DE GENDARMERIE

(1914- 1918)

INTRODUCTION

———

Le 1er août 1914 vers seize heures, les brigades de la XIIe Légion de Gendarmerie reçurent un télégramme fixant au lendemain le premier jour de la mobilisation. Aussitôt, leur personnel se dispersa, portant, dans les communes de la circonscription, la nouvelle de la mobilisation générale que le tocsin allait répandre ensuite jusque dans les hameaux les plus reculés.

Les opérations des jours suivants imposèrent à la Gendarmerie une tâche accablante. Les gendarmes se dépensèrent sans compter pour remplir les importantes missions qui leur incombaient : leur activité, leur zèle, le concours infatigable qu'ils prêtèrent à toutes les administrations contribuèrent à la parfaite exécution des dispositions arrêtées pour le passage à l'état de guerre.

Dès le deuxième jour, le départ des prévôtaux enleva à la Légion près du quart de son effectif. Les vides créés dans les brigades ne purent être comblés par les militaires de complément ; ces vides devinrent de plus en plus nombreux par la création de détachements dont la formation n'était pas prévue dès le temps de paix. La Légion fut alors renforcée par des engagés volontaires pour la durée de la guerre; par des retraités rappelés, tous gens âgés, et aussi par des gendarmes auxiliaires, non instruits ; de telle sorte qu'au moment de l'armistice, la Légion comptait : 43 officiers et 1236 gradés ou gendarmes, soit 13 officiers et 212 hommes de plus que l'effectif réglementaire. Le quart de ce personnel était aux armées.

Le gendarme de 1914 s'était préparé au service en campagne par l'étude de l'Instruction du 31 juillet 1911. Il possédait déjà le tact, la fermeté et la décision nécessaires à l'exécution du service prévôtal. Il lui manquait cependant l'expérience de la guerre : le premier mois de la campagne, en lui révélant toutes les difficultés de ce service, lui permit d'élever son moral au niveau des sacrifices qui lui étaient imposés. Aussi, en 1915, trouvons-nous un prévôtal déjà aguerri, débrouillard ; sa décision est plus prompte, son initiative plus facile et féconde ; il a une intelligence plus claire de son devoir et la volonté de l'accomplir tout entier.

Sur les différents fronts, en France, en Belgique, en Orient, en Italie, les gendarmes de la XIIe Légion ont assuré sans défaillance un rôle difficile et délicat, moins glorieux sans doute que celui des combattants, mais indispensable à l'œuvre du Commandement.

22 officiers, 1104 gradés et gendarmes ont servi aux armées, dans les prévôtés ou dans les autres armes ; les relèves périodiques ont entrainé pour certains d'entre eux l'obligation de faire plusieurs séjours au front.

17 militaires ont été blessés et la Légion déplore la perte de 4 officiers et de 18 gradés et gendarmes morts au Champ d'Honneur.

Les 188 citations ou lettres de félicitations obtenues aux armées ou à l'intérieur par les militaires de la XIIe Légion sont le témoignage éclatant que ces soldats d'élite n'ont pas

seulement observé leur devoir et accompli leur service avec exactitude, mais qu'en toutes circonstances ils ont encore fait preuve des plus belles qualités militaires.

Dans le présent Historique, toutes ces récompenses, n'ont pu être placées dans le cadre des formations auxquelles ont appartenu les militaires qui en furent l'objet.
Seules, les formations ayant compté dans leur effectif un nombre important de gendarmes de la XIIe Légion ont été étudiées dans le premier chapitre.
Les citations obtenues par des militaires isolés sont groupées dans le deuxième.
Les militaires détachés dans les autres armes et le service de la Légion à l'intérieur font l'objet des troisième et quatrième chapitres.
Enfin, on trouvera, en annexe, des renseignements généraux sur la composition de la Légion pendant la guerre et les pertes subies.

-----§§§-----

CHAPITRE I.

Historique des Formations prévôtales

I.

PRÉVOTÉ DU QUARTIER GÉNÉRAL DU XIIe CORPS D'ARMÉE

La prévôté du Quartier général du XIIe Corps d'armée est constituée à Limoges, le 5 août 1914, à l'effectif de :

Chef d'escadron **THIRY** (Creuse), Prévôt ;
Capitaine **FIVEL**, (Bellac), adjoint au commandant du quartier-général ;

3 maréchaux des logis,	3 brig.	33 gendarmes à cheval ;
3 -	1 id.	8 id. à pied.

Elle quitte Limoges, par voie ferrée, le 6 août et débarque le 8, à Givry-en-Argonne, (sud de Sainte-Menehould), où elle cantonne.
Le XIIe Corps d'armée fait partie de la IVe Armée ; il se porte vers le nord dès le 11 août ; la prévôté cantonne successivement à Clermont-en-Argonne, Varennes, Dun-sur-Meuse, Stenay, Inor et Carignan, (21 août). Pendant ce mouvement, la gendarmerie surveille la marche des trains régimentaires, assure la police des abords des bureaux de l'état-major et des cantonnements. A partir du 21 août, elle détache chaque jour quelques gendarmes au poste de commandement du Général commandant le corps d'armée. Dans la nuit du 22 août, la prévôté franchit la frontière près de Villers, à la suite des troupes du corps d'armée qui ont pénétré en Belgique. Elle s'installe au bivouac, avec les trains régimentaires, à la Hauteur Saint-Jean, sur la route Florenville-Bouillon, pendant que le corps d'armée reçoit le baptême du feu- dans la région Saint-Médard-Straymont. A la suite de cet engagement, le corps d'armée se replie, la prévôté sur Carignan et Mouzon. Dans la nuit du 24 au 25, la gendarmerie rétablit et assure

Ancestramil

ensuite la liberté de la circulation sur la route qui joint ces deux localités et qui est encombrée par les troupes et les trains des XVII et XIIe Corps.
La retraite continue sur la Besace, Warniforêt, Brieulles-sur-Bar où la prévôté se regroupe après avoir assuré, sur les routes et en arrière des corps engagés, un service très pénible, pendant que le corps d'armée fait tête pour s'opposer au passage de la Meuse par les Allemands. Le 30 août, la prévôté arrive à Vouziers.
Le lendemain, le détachement du poste de commandement de Vandy est envoyé au carrefour de Semide pour orienter les éléments des XVIIe et-XIIe corps qui peuvent se croiser en ce point. Après une dure journée, son personnel se rend au village, vers 23 heures, pour prendre un peu de repos. Bientôt une vive fusillade éclate ; les gendarmes sautent en selle et se joignent à un escadron du 9e régiment de chasseurs qui essaie d'empêcher les Allemands de s'emparer de Semide.
Le 1er septembre, le personnel à cheval, à peine arrivé à Monthois, remonte vers le nord pour exercer la police de la circulation, arrêter les trainards et les reconduire à leurs corps. La prévôté se groupe de nouveau à Somme- Py, puis continue sa marche par Suippes, Courtisols, Saint-Amand-sur-Fion, Arzillières et Margerie-Haucourt (5 septembre).
Margerie-Haucourt marque la fin d'une retraite pénible au cours de laquelle la gendarmerie s'est dépensée sans compter, jour et nuit, pour escorter les convois, déblayer les routes encombrées par les populations fuyant l'invasion, rallier les trainards épuisés par la fatigue des marches et des combats incessants. Malgré cette tâche accablante du premier mois de campagne, l'état sanitaire des gendarmes est bon[1], mais près de la moitié des chevaux sont indisponibles. »

Le 6 septembre, l'armée franco-anglaise répond au sublime appel du Général commandant en chef et passe à l'offensive. Le XIIe Corps d'armée, très affaibli par les combats précédents, s'oppose énergiquement à la poussée de l'ennemi au sud de Vitry-le-François. La prévôté assure la police en arrière des corps engagés et établit des barrages à la hauteur et à l'ouest de Chatelraould.
Le 8 septembre, 24 gendarmes sous les ordres du prévôt, sont mis à la disposition du Colonel commandant la 47e brigade : ils arrivent, vers 9 heures, près de Chatelraould, où ils sont pris sous un tir fusant qui tue le cheval du brigadier **SAULNIER**, et blesse les montures du chef d'escadron et d'un gendarme.
Le chef de brigade **SAULNIER Pierre**, (Aixe, Hte-Vienne), fut cité plus tard à l'ordre du quartier général du XIIe Corps d'armée et des forces françaises en Italie :

« Rendu contre sa volonté au commandement de sa brigade, après plus de trois ans de front, n'a cessé, pendant le temps de son séjour aux armées, de donner un exemple constant de calme, de sang-froid et de bravoure, dans toutes les missions souvent périlleuses qui lui ont été confiées.
» A eu son cheval tué sous lui, le 8 septembre 1914, au cours d'un service de police du champ de bataille. »
(9 avril 1918).

Les 9 et 10 septembre, la prévôté exécute le même service de barrage près de la ligne de feu. Mais bientôt les Allemands reculent et, dès le 11 septembre, les troupes françaises reprennent leur marche vers le nord.
Le 18 septembre, la prévôté s'installe à Cuperly. (IXe Armée).

[1]Un maréchal des logis à pied, évacué pour blessure accidentelle.

Elle assure un service très chargé ; garde de la voie ferrée de Cuperly à la Veuve, surveillance et contrôle de la circulation, service du poste de commandement, des bureaux de l'état-major et de leurs abords ; police sanitaire et générale de la zône de stationnement, recherche des civils étrangers au pays, ravitaillement, etc. Missions multiples et variées qui nécessitent le renforcement de la prévôté et le concours des cavaliers[1].

Le 25 mars 1915, le corps d'armée quitte la région de Châlons. Après un mouvement de quelques jours par voie de terre, la prévôté embarque à Vitry-la-Ville, (30 mars) à destination de la Lorraine. Elle débarque près de Toul, à Foug, d'où elle se rend par route à Domèvre-en-Haye.
Le XIIe corps, rattaché à la 1re armée, vient prendre part à la première bataille de la Woëvre.
Le 10 avril 1915, le gendarme **DEFAYE**, Saint-Léonard, (Haute-Vienne) est tué à Manoncourt, par un éclat d obus, au cours d'un service de contrôle de la circulation. Il fut cité plus tard à l'ordre de la Prévôté, (20 mai 1919) :

« Gendarme modèle ; a fait preuve, depuis le début de la campagne, du plus grand dévouement dans l'accomplissement des missions dont il a été chargé A été tué à son poste de combat par un obus, alors qu'il assurait un service d'ordre dans un village canonné par l'ennemi. »

Le 10 juin, la prévôté, ramenée à l'arrière, cantonne à Toul. Enlevée par voie ferrée, elle débarque à Amiens le 17 juin, et va s'installer à Villers-Bocage. (IIe Armée).
Un mois après, le XIIe corps est rattaché à la Xe Armée et se porte vers le nord. La prévôté cantonne à Sus-Saint-Léger, puis à Avesnes-le-Comte, (27 juillet).
Le capitaine **FIVEL**, adjoint au commandant du quartier général, passe à la 24e division d'infanterie, le 11 septembre 1915.
Quand le corps d'armée est engagé dans la deuxième bataille d'Artois, la prévôté s'établit à Duisans, (24 septembre) ; elle assure, dans la zone placée sous sa surveillance, un service pénible, notamment pour l'application des consignes relatives à la circulation.
Le 9 octobre, la gendarmerie vient cantonner à Hermaville où elle séjourne pendant six mois.
Le 10 mars 1916, le maréchal des logis **LHUGUET, Gabriel**, de la brigade de Lubersac (Corrèze), arrivé à la prévôté le 22 février avec la première relève, meurt à l'hôpital d'Aubigny (Pas-de-Calais).
Le XIIe Corps d'armée, relevé par le XVIIe corps britannique, est ramené dans la région de Montdidier ; la prévôté est embarquée à Hesdin, le 16 mars 1916.

Depuis le 21 février, les Allemands ont déclanché, dans le secteur de Verdun, la furieuse attaque qui, dans leur esprit, doit amener la fin de la guerre et leur donner la victoire. Le XIIe corps est enlevé par voie ferrée, le 1er avril ; la prévôté, débarquée à Nançois-le-Petit, va cantonner à Lagny-en-Barrois ; elle entre en secteur le 7 avril et s'installe à Regret (sud de Verdun).
Le XIIe corps succède au 1er et prend part à la bataille défensive de Verdun. La prévôté fournit des postes à Verdun et Thierville pour le passage de la Meuse, près du fort de la Chaume pour la circulation et à Baleycourt, point limite de l'avance des convois automobiles.
Le 10 avril, le chef d'escadron **THIRY**, rentrant à Guéret, est remplacé par le chef d'escadron **GRIMARD** (Dordogne) ; il est cité à l'ordre du quartier général du XIIe Corps d'armée, (régiment — 16 avril 1916) :

[1] L'effectif est porté à 63 hommes a partir du 15 fév. 1915.

« Sur le front depuis le début de la campagne, s'est dépensé sans compter pour assurer le bon fonctionnement dé son service qu'il a organisé plusieurs fois dans des circonstances périlleuses, sous des bombardements violents, faisant preuve en toutes circonstances d'activité, d'énergie et de courage. »

Le 22 avril, le gendarme a pied **TOCHEPORT, Adrien**, (Bussière-Badil, Dordogne), vaguemestre du détachement est grièvement blessé par deux éclats d'obus ; il est cité à l'ordre du quartier général du corps d'armée (régiment — 27 avril 1916) :

« Vaguemestre de la prévôté du corps d'armée, a tenu, pour assurer son service à l'heure habituelle, à quitter, malgré les conseils des gradés qui étaient avec lui, l'abri dans lequel il se trouvait au cours du bombardement du 22 avril et a été grièvement blessé de deux éclats d'obus. »

Le corps d'armée est relevé le 20 juin, après plus de deux mois de séjour dans un secteur soumis au plus formidable des bombardements connus ; la prévôté va prendre quelques jours de repos à Saint-Dizier, (22 juin).

Le 30 juin, le détachement est enlevé par voie ferrée et porté à Dormans (Marne). Le XIIe corps occupant un secteur à l'est de Soissons, la prévôté s'établit à Fismes, (22 juillet). -
Le maréchal des logis **DEBETZ, Pierre-Gérôme**, (compagnie de la Charente), promu sous-lieutenant de territoriale, passe à la Réserve de personnel, le 22 septembre. Ce même jour, le détachement se met en marche pour revenir à Dormans.
Le 14 octobre, le corps d'armée fait mouvement vers l'ouest, La prévôté cantonne à Château-Tierry, puis à Betz (Oise) d'où elle est amenée par voie ferrée dans la Somme, à Saint-Sauflieu où le chef d'escadron **GRIMARD** reçoit la croix d'officier de Légion d'honneur.
Pendant les opérations qui marquent la fin de la bataille de la Somme, la prévôté est installée à Lamothe-en-Santerre ; elle détache 17 gendarmes à cheval à Cappy, avec la 24e division, et assure le service de là-circulation.
Les troupes anglaises relèvent le corps d'armée, le 16 janvier 1917 ; 18 gendarmes restent à Cappy et à Froissy le reste du détachement est transporté par voie ferrée dans la Marne et cantonne à Tilloy-et-Bellay (20 km. est de Châlons). Le personnel laissé dans la Somme rejoint la prévôté au début de février 1917, à Saint-Rémy-sur-Bussy.

Le XIIe corps opère sur Maisons-de-Champagne et Auberive des attaques à l'occasion desquelles la prévôté fournit des postes dans diverses localités situées en arrière de la ligne de combat, sur les routes importantes. Le cantonnement du poste de Suippes est écrasé par un obus, le 28 mars.
Le lieutenant **VALTIER**, qui avait remplacé le capitaine **FIVEL** comme adjoint au commandant du quartier général, passe à la force publique de la 45e division, le 15 mai 1917.

Après huit mois passés en Champagne, le XIIe corps embarque en gare de Mézy (Aisne) à destination de l'Italie (le 12 novembre 1917). ,
Le 16, après avoir passés la nuit à Briançon où elle avait débarqué, la prévôté franchit la frontière au col du Mont-Genèvre et gagne Suze en trois étapes. Embarquée de nouveau, elle est transportée de Suze à Castelnuovo, par Turin, Milan et Brescia.
Un détachement de carabiniers (I capitaine et 15 hommes) lui est adjoint pour la police de la zone du corps d'armée et la surveillance des militaires italiens.
Le 3 décembre, elle se porte sur Montebello-Vicentino où elle reste jusqu'au 7 février 1918. A cette date, la prévôté se rend à Casella d'Assolo et détache 5 gendarmes à Castelfranco pour le

service du ravitaillement. Au milieu de mars, elle cantonne à Mason- Vicentino et fournit des postes de surveillance dans la zone arrière des divisions en secteur ; les gendarmes à pied, faisant le service du quartier général à San Giacomo di Lusiana, reviennent à Mason, le 4 avril.
Le chef d'escadron **GRIMARD**, promu lieutenant-colonel et affecté à la IVe Armée, est remplacé (23 avril) par le chef d'escadron **LEVRAT**, venu de la 55e division, qui prend le titre de prévôt des forces françaises en Italie (F. F. I).
Le 4 juillet, à l'occasion de l'Indépendance Day Américain, la prévôté assure le service d'ordre au champ d'aviation de Nove (près Marostica) où les troupes alliées sont passées en revue par le roi d'Italie.
Le 8 juillet 1918, le chef de brigade de 3e classe **DANIEL** (Bort, Corrèze), commandant la force publique du corps d'armée, passe à la 163e Section (base de Milan) ; il est remplacé par un chef de brigade venu de la 24e division.
Le 14 octobre 1918, la prévôté s'installe à Rossano-Veneto (10 km. sud-est de Bassano), en prévision de l'attaque générale dont le déclanchement est imminent sur le front italien ; elle fournit, de concert avec les carabiniers et des cavaliers français, de nombreux postes, barrages et patrouilles de jour et de nuit.

Le 24 octobre, l'attaque est ordonnée. La gendarmerie assure un service très pénible pendant que les troupes atteignent la Piave et se préparent à passer le fleuve ; elle fournit notamment des postes aux points de passage de Pederobba et Fener.

L'Autriche vaincue demande un armistice qui lui est accordé le 4 novembre 1918. Les troupes françaises sont aussitôt ramenées vers le sud, où la prévôté, outre ses services habituels, est employée au groupement des nombreux prisonniers alliés qui ont réussi à traverser les lignes ennemies.

A la suite de ces opérations, le gendarme **DUBOIS Henri,** (Domme, Dordogne) est cité à l'.ordre du régiment :

« Très bon gendarme, d'une activité inlassable, a assuré un service de circulation difficile en faisant preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement. »

Le 24 novembre 1918, la prévôté, laissant un poste à Castello-di-Godego et à Rossano, quitte cette dernière localité pour s'installera Vicence. Elle y reste jusqu'à son embarquement pour la France, les 25 et 26 février 1919.
Le XIIe Corps, rattaché à la Ire Armée vient occuper la région d'Epernay ; la prévôté, diminuée d'un chef de brigade et 7 gendarmes laissés auprès de l'état-major de la brigade française restée en Italie, cantonne à Epernay à partir du 1er mars. : Les citations suivantes à l'ordre du quartier général (régiment), sont accordées aux :
Chef de brigade **PRADEAU Jean,** (Thiviers, Dordogne) :

« Chef de brigade consciencieux et sûr. A assuré une mission très périlleuse, les 28 et 29 août 1914. A participé à de nombreux services dans des zones violemment bombardées. S'est toujours dépensé sans compter, donnant l'exemple du courage. »

Gendarme **LOMBRAUD Pierre**, (Cadouin, Dordogne) :
« Gendarme calme et courageux. S'est dépensé sans compter pendant la campagne, faisant preuve de plus grand dévouement en assurant de nombreux services très périlleux. »
Gendarme **BOUVIER, Angel,** (Savignac-les-Eglises, Dordogne,) :

Ancestrami

« Gendarme ayant fait toute la campagne ; a fait preuve de mépris du danger en accomplissant de nombreux services sous de violents bombardements. S'est dépensé sans compter en France et en Italie. »

Gendarme **GAUTREAU, Eugène-Edmond**, (Jarnac, Charente) :
« Très bon gendarme, parti aux armées comme volontaire en septembre 1914 ; toujours volontaire pour les missions périlleuses, s'est dépensé sans compter et a fait preuve, pendant toute la campagne, d'un grand dévouement et de mépris du danger. »

Le 10 avril 1919, le gendarme **JEANSANNETAS Etienne Eugène**, (Beynat, Corrèze), reçoit les félicitations du chef de la 6e Légion ; « pour le sang-froid, le courage et le réel mépris du danger dont il a fait preuve, le 22 mars, à Epernay, en se jetant a la tête de 3 chevaux emballés et attelés à un chariot militaire, qui parcouraient sans conducteur une des principales artères de la ville. A réussi à arrêter l'attelage après avoir été trainé sur un parcours d'une vingtaine de mètres, prévenant ainsi, par sa courageuse intervention, des accidents possibles à une heure, où la circulation était active. »

La prévôté quitte Epernay le 28 avril, pour se rendre à Limoges où, après avoir coopéré au service des brigades de cette ville, elle est dissoute à la date du 12 mai 1919.

———

Les forces publiques des 23e et 24e divisions ont effectué les mêmes déplacements, occupé les mêmes secteurs que la prévôté du XIIe Corps à laquelle elles ont été rattachées. Elles n'ont pas eu, sans doute, à remplir un rôle plus efficace et plus utile que celle-ci, mais leur tâche a peut-être été plus lourde, plus périlleuse, leur vie plus active et plus pénible, parce qu'elles ont dû travailler et vivre plus près des troupes combattantes dont elles suivaient les opérations et partageaient les dangers.

II

FORCE PUBLIQUE DE LA 23e DIVISION D'INFANTERIE

La force publique de la 23e division est constitué à Angoulême, à l'effectif de : 2 maréchaux des logis, 2 brigadiers, 18 gendarmes, sous le commandement du capitaine **AVELINE**, (Confolens, Charente).
En l'absence de documents précis et officiels, il n'est pas possible d'indiquer avec exactitude, les différents mouvements exécutés par cette unité. La 23e division fut toujours étroitement liée' au XIIe Corps, dont elle faisait partie avec la 24e division. La force publique participa donc, comme la formation déjà étudiée, à l'entrée en Belgique et à la retraite sur la Marne jusque dans la région de Vitry-le-François ; elle prit part aux mêmes fatigues, partagea les mêmes dangers et assura les mêmes services.
Après la bataille de la Marne, au sud de Vitry-le-François, elle stationne en Champagne jusqu'en mars 1915, puis en Lorraine, (première bataille de la, Woëvre), jusqu'en juin, à Amiens, enfin à l'ouest d'Arras, (deuxième bataille d'Artois), à Duisans où elle se trouvait en novembre 1915, quand le capitaine **AVELINE**, désigné pour commander le détachement de police mobile de la Xe armée, fut remplacé par le capitaine **FAMY**, de la Garde Républicaine.

Archives nationales

Après un court séjour dans la région de Montdidier (mars 1916), la 23e division est dirigée sur Verdun, (bataille défensive de Verdun), où le capitaine **FAMY** est relevé par le capitaine **VASTICAR** de la même légion, 19 avril 1916).
La force publique quitte Verdun, le 21 juin ; elle cantonne à Perthes à partir du 26. Au début de juillet ; elle vient, dans la région de Fère-en-Tardenois, à Fresnes, puis à Longueval, où elle stationne du 23 juillet au 23 septembre 1916. »
Le maréchal des logis territorial **DEFEIGNEUX Louis**,[1] (compagnie de la Creuse), est promu sous-lieutenant et passe à la Réserve de personnel de Besançon, le 22 septembre 1916.
Le 2 novembre 1916, la division s'embarque à Crépy-en-Valois. La force publique débarque à Boves et va cantonner à Thésy. Pendant la bataille de la Somme, elle s'établit au camp de l'Eclusier et assure un service très pénible pour la surveillance de la circulation.
La 23e division, au repos dans la région de Villers-Bretonneux (22 janvier 1915), est transportée par voie ferrée en Champagne. La force publique cantonne à Courtisols (Marne).

Le capitaine **VASTICAR**, rappelé à là Garde Républicaine, est remplacé par le lieutenant **FLAMENT**, commandant l'arrondissement de Carmaux.
La gendarmerie s'établit à Suippes, le 2 février.
La 23e division ne prend pas une part active aux opérations offensives du 17 au 20 février, néanmoins sa force publique, renforcée par des gendarmes du corps d'armée, assure un service particulièrement dangereux en arrière des lignes sous des bombardements incessants.
Le 28 avril 1917, la gendarmerie contribue à sauver les bureaux de l'état-major d'un incendie provoqué par les obus ; son cantonnement est détruit par un obus de gros calibre dans la nuit du 30 avril.
Le 25 juillet, la division quittant, le secteur, s'établit au repos à l'ouest de Châlons. Elle revient à Suippes le 14 août, y reste jusqu'au 8 octobre et se porte ensuite, par voie de terre sur Ville-en-Tardenois.

En Italie, la prévôté renforcée par 10 carabiniers royaux, cantonne d'abord à Bussenlengo (23 novembre), puis a Malo (11 décembre) près de Vicence, et Moser du 31 janvier au 13 mars 1918, San-Giorgo-in-Bosco (14-22mars), Barbarano (23 mars, 5 avril), Villalta (6 avril, 4 mai), puis de nouveau à San-Giorgo et Campo-Rossignolo, en secteur, à partir du 4 mai.

A la suite des opérations défensives de juin, sont cités à l'ordre du régiment[2] (24 juin 1918) :

Gendarme **THEBAUT, Maurice**, (Cognac, Charente) :

« Au cours d'une attaque ennemie a été volontaire pour assurer un service de barrage à un carrefour dangereux. A fait preuve de courage en continuant à assurer son service malgré un violent bombardement. »

Gendarme **NANOT, Henri,** (Roullet, Charente) :
« Au cours d'une attaque ennemie a été volontaire pour assurer un service de barrage à un carrefour dangereux A fait preuve de courage en continuant à assurer son service malgré un violent bombardement. »

Gendarme **SEGERAL, Pierre-Eugène**, (Confolens, Charente) :

[1] Sera cité à l'ordre de la 14e région. (Voir chapitre II ci-après
[2] Le lieutenant **FLAMENT** (ne fait pas partie de la 12e Légion), est cité à l'ordre de la division ; un maréchal des logis, le lieutenant de carabiniers et un carabinier sont cités à l'ordre du régiment.

« Gendarme très dévoué et très consciencieux, blessé[1] à la cuisse droite par un éclat d'obus en assurant un service de circulation à proximité des lignes ennemies, et évacué, est revenu sur sa demande dans une division.
Au cours d'une attaque ennemie, a assuré un service d'ordre sur une route bombardée et fait preuve de beaucoup de dévouement dans l'accomplissement de sa mission. »

Le 23 juin, la division relevée va au repos dans la région de Duéville (force publique à Villa-Rossi) ; elle occupe de nouveau le secteur de Campo-Rossignolo, à partir du 12 août.

A la suite des opérations victorieuses d'octobre-novembre 1918, le chef d'état-major du XIIe Corps, cite à l'ordre du régiment (10 novembre 1918)[2] :

Chef de brigade de 4e classe **PREVOTAT, Toussaint-Henri;** (Juillac, Corrèze) :

« Pendant l'offensive pour la traversée de la Piave, a assuré, le service de la circulation sur une route très bombardée, en dirigeant avec intelligence son personnel dans des situations critiques, restant constamment sur les points les plus délicats, pour donner l'exemple à ses gendarmes. »

Gendarme **THOMAS, François,** (Chambon, Creuse) :

« Pendant l'offensive pour la traversée de la Piave, a assuré le service de la circulation sur une route très difficile et constamment bombardée. »

Chef de brigade de 4e classe DINAND, Léon-Athanase, (Saint-Laurent-sur-Gorre, Haute-Vienne), ordre du 19 janvier 1919 :

« Chef de brigade zélé, dévoué et courageux. A donné à tous un très bon exemple en se portant sans hésiter pour faire son service, sur les points dangereux. En secteur, a accompli à différentes reprises des missions spéciales de police à proximité des lignes. Lors de l'offensive pour la traversée de la Piave, à demandé à coopérer au service de la circulation dans une zone constamment bombardée. »

La force publique ramenée à Casella-d'Assolo, après l'armistice, est enlevée par voie ferrée, le 19 janvier 1919, de Castelfranco, à destination de la France. Elle débarque à Avize, en Champagne, le 22 février et va cantonner à Mesnil-sur-Oger, puis revient à Avize le 26 février. Le 13 mars, elle s'installe à Ay et y reste jusqu'à son embarquement pour Limoges, le 3 mai 1919.
La force publique de la 23e division est dissoute à Limoges, le 12 mai 1919.

III

FORCE PUBLIQUE DE LA 24e DIVISION D'INFANTERIE

La force publique de la 24e division est constituée à Périgueux, sous le commandement du capitaine **PERROT** (Périgueux), à l'effectif de : 2 maréchaux des logis, 2 brigadiers, 18 gendarmes dont 2 cyclistes.

[1] A Elverdinghe (Belgique) en novembre 1915.
[2] Deux gardes républicains sont également cités

Ancestrami

Elle part dans la nuit du 5 au 6 août 1914 par chemin de fer, et débarque, dans l'après-midi du 7 août, à Givry-en-Argonne. Après trois jours de repos, elle se porte vers le nord, par Clermont-en-Argonne, Romagne-sous Montfaucon, Aimereville, Malandry, (16 août).
Elle entre en Belgique, le 22 août, et se porte au nord de la forêt d Herbeumont, à Straymont où la 24e division reçoit le baptême du feu. A l'issue de ce combat malheureux, la force publique Se replie sur les Deux villes, Carignan et Mouzon, où, avec la prévôté du XIIe Corps, elle contribue au rétablissement de la circulation sur la route Carignan-Mouzon et à la réorganisation des éléments divers des XVIIe et XIIe Corps qui se retirent par cette voie, en les groupant près du cimetière de Mouzon et en assurant ensuite leur écoulement.
Le mouvement de repli se poursuit par Beaumont, la Besace (26). Yonck, Stonne, Oches et Brieulles-sur-Bac, (28). Une partie de la force publique est détachée au poste de commandement du général commandant la division, l'autre reste avec les trains régimentaires.

La marche continue par Bellay, Vouziers (30), Somme-Py, Mourmelon, l'Epine, Ablancourt, Sugny-aux-Bois et Margerie-Haucourt, le 6 septembre.

Le maréchal des logis **LAVAL Jean**, (Brantôme, Dordogne), sera cité plus tard (19 février 1916), à l'ordre de la division, pour sa conduite pendant cette période pleine de fatigues morales et physiques :

« Sous-officier d'élite. S'est maintes fois offert pour des missions difficiles sur la ligne de feu en particulier le 28 août 1914 au combat de Flabas, où il a organisé la garde de l'état-major, en plein combat, en choisissant pour lui la place la plus exposée et la plus dangereuse. »

La 24e division prend part à la bataille de la Marne.

La force publique assure dans des circonstances pénibles la police du champ de bataille, le groupement des prisonniers de guerre, etc. Elle se porte en avant, le 10 septembre, par Saint-Chéron, Blacy, Bussy, Somme-Tourbe ; Saint-Rémy-sur-Bussy et s'établit à la ferme de Suippes, le 18 septembre.

Pendant son séjour en Champagne, la force publique cantonne à Mourmelon (28 septembre), Sept-Saulx (20 octobre), aux Petites-Loges (4 décembre), assurant les multiples missions du service prévôtal.
A partir du 9 février 1915, elle est renforcée par 8 gendarmes de la 96e division territoriale ; elle détache des postes auprès des états-majors de brigade pour la surveillance des cantonnements affectés à ces unités.

Le 25 mars, la division se déplace par voie de terre, par Dampierre-au-Temple, Saint-Germain-la-Ville, Vitry-le François, les Ecrouves, Bosières-en-Haye (31 mars) ; elle s'établit à Manonville quand les troupes sont engagées dans la première bataille de la Woëvre.
La prévôté fournit des détachements à Tremblecourt et Mamey pour assurer le service du ravitaillement, de la circulation des trains régimentaires et du poste de commandement. Elle s'établit ensuite à Villers-en-Haye (11 mai), à Gondreville (31 mai) et à Foug, le 5 juin.

Après son débarquement dans la région d'Amiens, la force publique cantonne à Flesselles (Somme).
Le 19 juillet, elle se rend dans la région d'Arras par Occoches, le Souich (22), Agnez-les-Duisans (25 juillet), où elle assure dans des circonstances très difficiles, la police du champ de bataille et la circulation, pendant que la division prend part à la deuxième bataille d'Artois.
Le 6 septembre 1915, le capitaine **PERROT**, passe provisoirement, sur sa demande, au 78e régiment d'infanterie ; il est remplacé par le capitaine **FIVEL**, commandant l'arrondissement de Bellac (Haute-Vienne), adjoint au commandant du Quartier général du XIIe Corps (12 septembre).

Le 24 septembre, la force publique est à Marœuil, le 1er octobre à Wanquetin, le 9 à Tilloy-les-Hermaville, qu'elle quitte le 13 mars 1916, pour aller vers Montdidier, par Béricourt, Saint-Georges et Breteuil.

Dans les premiers jours d'avril 1916, la division est transportée par voie ferrée pour prendre part à la bataille défensive de Verdun. La force publique est cantonnée à la caserne de Jardinfontaine ; elle fournit des postes à Thierville, Magdeleine, Marre et Blercourt.

Le capitaine **FIVEL**, rentrant à Bellac, est cité à l'ordre de la division :

« Sur le front depuis le commencement de la campagne, s'est dépensé sans compter pour assurer, dans les conditions les plus périlleuses, le bon fonctionnement de son service. A exercé une surveillance personnelle constante sur les ravitaillements de toute nature exécutés sous le bombardement, faisant preuve d'activité, d'énergie et de courage. »

Le capitaine **CREUX**, commandant l'arrondissement de Limoges, prend le commandement de la force publique, le 12 avril.

Quand le XIIe Corps est relevé, la 24e division reste en secteur et prend part aux attaques du 23 juin 1916. Un gendarme sera cité plus tard à l'ordre du régiment pour sa conduite pendant cette période :

GROSVALLET Alfred, (Vélines, Dordogne).

« Détaché dans une prévôté de division, d'avril 1916 jusqu'à l'armistice, s'est toujours fait remarquer par son zèle et son courage. S'est particulièrement distingué en juin 1916, dans le secteur de Verdun, où il a été légèrement blessé. » (Ordre n° 23667 D').

La division rejoint le Corps d'armée dans la région de Soissons. La prévôté cantonne le 1er juillet à Ville-en-Tardenois, le 7 à Magneux et relève, le 20, la 1re division d'infanterie, en secteur à Maizy.
Le capitaine **CREUX** rentre à l'intérieur, le 27 août 1916 ; il est remplacé le 2 septembre, par le lieutenant **BARBIER**, venu de la Réserve du personnel.
Le 18 septembre 1916, la prévôté cantonne à Coulonges ; elle se porte, le 9 octobre, sur Beuvardes (Aisne), puis sur Marolles (12), Villers-Cotterets (15 octobre) et Crépy-en-Valois (7 novembre) ; elle embarque à Ormoy-Villers, le 11 novembre et arrive le lendemain à Crève-Cœur, d'où elle ira à Cappy (18 novembre), quand la division se portera en ligne pour prendre part à la bataille de la Somme.
Le séjour à Cappy est rendu pénible par les fatigues d'un service très chargé, par l'installation défectueuse des hommes, les rigueurs de la saison et la violence des bombardements. Le 7 décembre, un gendarme est tué par un obus pendant un service de surveillance au poste de commandement du Bois-Vert. Il sera cité à l'ordre de la division, (10 avril 1917) :

JONCAS Jean, (Savignac-les-Eglises, Dordogne) :

« A fait preuve dans maintes circonstances difficiles et notamment au cours de deux bombardements, de courage, de dévouement et d'énergie. Est tombé à son poste, mortellement frappé, continuant à assurer son service malgré le bombardement. ».

Le village de Cappy étant soumis à de très violents bombardements, la force publique reçoit l'ordre de l'évacuer ; elle s'installe au poste de commandement Olympe, (2 km. nord-est ; 1er février 1917).

Le 7 février, la division est relevée par une division anglaise ; la force publique se rend par voie de terre à Boves, d'où elle est enlevée par voie ferrée, le 16 février. Elle débarque le

lendemain à Villers-en-Argonne et cantonne à Sommérécourt. Le 27, elle est à Somme-Bionne ; le 1er mars, à Saint-Jean-sur-Tourbe ; le 3, à Laval-sur-Tourbe.
Le 8 mars, la 24e division attaque à Maisons-de-Champagne ; la gendarmerie assure le service de police du champ de bataille jusque dans les boyaux ; le lieutenant **BARBIER**, le maréchal des logis **BONNEAUD**, le gendarme **DESCHAMPS-PIZARD,** sont blessés[1]
L'attaque se continue les 9 et 10 mars.
A la suite de ces opérations, les militaires blessés[2], furent cités à l'ordre de la division (31 mars 1917).

BONNEAUD Pierre, maréchal des logis, (Sarlat, Dordogne) :

« Sous-officier qui a toujours fait preuve de courage et d'énergie au cours de la campagne. Grièvement blessé le 8 mars 1917, en assurant son service sous un violent bombardement ; n'a consenti à se laisser panser qu'après ses camarades, donnant ainsi un bel exemple de sang-froid et de bravoure à ceux qui l'entouraient. »

DESCHAMPS-PIZARD Pierre, (Hautefort, Dordogne) :

« Gendarme qui a déjà fait preuve de belles qualités militaires au cours de la campagne ; s'est de nouveau distingué pendant les combats du 8 mars 1917. Blessé par un éclat d'obus en assurant son service sous un violent bombardement, a demandé à ne pas être évacué et a rejoint son poste aussitôt pansé. »

Le 24 mars, la gendarmerie vient cantonner à la ferme de Suippes. Pendant l'attaque du 17 avril, sur Auberive, elle assure de nouveau la police du champ de bataille.
Le 28 avril, la division est ramenée au repos dans la région de Somme-Suippes ; elle reprend le secteur, le 17 juin et la force publique revient à la ferme de Suippes.

Le 7 octobre 1917, la 24, division se dirige vers Château-Thierry ; la gendarmerie cantonne successivement à La Veuve, Ay et Homigny.

Le gendarme **LOMBRAUD Pierre,** (Cadouin, Dordogne) ; est cité à l'ordre de la prévôté de la Ve Armée, le 9 novembre 1917 ; «

Le 27 octobre 1917, se trouvant à 50 kilomètres de son cantonnement qu'il rejoignait après l'exécution d'un transfèrement, a fait preuve de beaucoup de courage, d'initiative et de zèle, en procédant seul, dans un endroit isolé et dans des circonstances difficiles, à l'arrestation d'un militaire évadé, déjà plusieurs fois condamné et réputé comme malfaiteur dangereux. »

La prévôté se rend le 16 novembre à Epernay, où elle est embarquée et transportée en Italie : les gendarmes à pied, par le tunnel du Mont-Cenis ; les gendarmes à cheval débarqués à Briançon, franchissent la frontière franco-italienne, le 19 novembre et cantonnent à Césane, puis à Oulx et Suze.
La prévôté est ensuite transportée en chemin de fer à Somma-Campagna, dans la province de Vérone ; elle y arrive le 23 novembre.
10 carabiniers royaux[3] sont adjoints à la force publique qui fournit un poste fixe à Ponti-sur-Mincio et des postes de barrage pour le service de la circulation.

[1]) Le lieutenant évacué sur une ambulance revient le lendemain, sur ses instances, prendre son commandement sur le champ de bataille. Le gendarme **DESCHAMPS**, après un pansement, demande à continuer son service. Le maréchal des logis, plus grièvement blessé, est évacué.
[2] Le lieutenant **BARBIER**, également cité, n'appartenait pas à la 12e Légion
[3] Sous le commandement d'un lieutenant à partir du 9 mars 1918.

Le 27 janvier, la division fait mouvement. La gendarmerie cantonne à Zevio, puis à Montebello et Malo (29 janvier), d'où elle gagne Baggy (près Bassano) le 13 février 1918. Ce cantonnement est fréquemment bombardé par avions.
La division se porte en secteur le 23 mars ; la force publique s'installe au Campo-Rossignolo, sur la route d'Asiago et détache un poste à Piazza. La relève s'effectue le 30 avril ; le Quartier général cantonne à Torre-Rossa.

Le chef de brigade de 4e classe **PIFFRE Jean-Georges**, (Ruffec, Charente), s'est distingué pendant cette période; il est cité à l'ordre de la division (27 avril 1918) :

« Chef de brigade très énergique, venu sur sa demande aux armées où il a constamment donné l'exemple du plus grand courage et du plus profond dévouement, en demandant toujours à faire partie des détachements chargés d'une mission dangereuse.
« Vient de se signaler tout récemment par un acte de courage individuel. »

Du 5 au 15 juin, la force publique séjourne à San-Giorgo, puis revient à Campo-Rossignolo, où elle assure la police dans la zone de la division, en liaison avec la police anglaise et la prévôté de la 23e division. Elle laisse les chevaux à San-Giorgo. Le 12 août, le personnel se regroupe à Vigardoletto, au repos.

Le capitaine **BARBIER**, nouvellement promu et affecté à Bastia, rejoint son poste le 25 août : il est remplacé par le capitaine **DUPONT**, adjoint au prévôt de la Ire Armée.
Une nouvelle occupation du secteur de Campo-Rossignolo, commence le 27 septembre.

Le gendarme **BORDAS**, évacué pour grippe, le 5 octobre, meurt à l'ambulance 9/6 de Vicence, le 14 octobre[1].
La prévôté quitte le camp, le 14 novembre et se groupe le lendemain à Castelfranco.

A la suite des opérations victorieuses qui amenèrent la défaite de l'armée autrichienne, les militaires suivants furent cités à l'ordre de la division. (Ordre n° 229) :

Gendarme **BORDAS, Léger-Joseph**, (Dun-le-Palleteau, Creuse) :

« Gendarme courageux et dévoué. S'est remarquablement conduit pendant les batailles de Verdun et Soissons (1916), de la Somme (1916-1917) et de l'Altipiano (Italie, 1918), en assurant son service spécial sur des points fréquemment bombardés. »

Gendarme **PRINCIPAUD, Mathieu - Henri**, (Boussac, Creuse) :

« Gendarme brave et dévoué. En campagne depuis le début des hostilités. S'est courageusement conduit en assurant son service spécial sous le feu de l'ennemi, durant les affaires de Belgique (1914), Lorraine (1916), Somme et Champagne (1917) et Italie (1918). N'a jamais consenti à être relevé des armées. »

Gendarme **BERNARD, Elie**, (Montpazier, Dordogne) :

« Gendarme actif et dévoué qui a assuré son service spécial d'une façon remarquable, notamment à Verdun (1916), dans la Somme et en Champagne (1917) et en Italie (1918), dans des secteurs très bombardés. »

Gendarme **AMELIN, Jean-Baptiste**, (Rouffignac, Dordogne) :

[1] Le garde républicain **SAUSSERET**, meurt le même jour. Il est cité à l'ordre du régiment.

« Gendarme dévoué et courageux. S'est remarquablement comporté durant les batailles de Verdun (1916), de la Somme et de Champagne (1917) et de l'Altipiano (Italie 1918), en assurant le maintien de l'ordre dans des secteurs très bombardés. »

Gendarme **PAILLER, Joseph - Jules**, (Villefranche - deLongchapt, Dordogne) :

« Gendarme d'un dévouement éprouvé, qui a remarquablement assuré son service dans des secteurs très bombardés, notamment à Verdun (1916), dans la Somme et en Champagne (1917) et en Italie (1918). S'est montré particulièrement courageux à Verdun. »

De Castelfranco, la force publique va cantonner à Rossano, le 21 novembre.

Le capitaine **DUPONT** est remplacé par le lieutenant **GUIGARD** (de la 7e Légion), qui arrive le 25 novembre.
Le gendarme **PIGOT**, **Zacharie**, (Périgueux, Dordogne), évacué en décembre 1917, pour maladie est cité à l'ordre du régiment. (Ordre n° 242, du 21 janvier) :

« Gendarme courageux et parfaitement dévoué, venu à la prévôté d'une division sur sa demande, a assuré, en 1916 et 1917, sous de violents bombardements, dans des postes très exposés et en mission périlleuse, son service spécial avec une grande conscience. »

Chef de brigade de 3e classe **PINQUET, Auguste**, (Belvès, Dordogne), est cité à l'ordre de la division (n° 248) :

« Chef de brigade dévoué et courageux, venu à la prévôté sur sa demande, s'y est fait remarquer par son cou- rage et sa ténacité dans l'accomplissement de son devoir, en des points exposés, en particulier à Verdun en 1916, et aux Maisons-de Champagne en 1917. »

Le 6 mars 1919, la force publique quitte Rossano-Vénéto, pour rentrer en France ; elle débarque le 8, en Champagne, et s'installe à Pierry (Marne).

POIRIER, Victor, gendarme (Royères, Creuse), est cité à l'ordre de la division, le 24 avril 1919 :

« Gendarme consciencieux et dévoué qui s'est signalé en de nombreuses circonstances par son calme et son mépris du danger, notamment pendant les attaques de Verdun, en 1916, à Thierville, où il a relevé plusieurs fois des blessés, au pont de la Meuse, sous de violents bombardements, au cours des combats de Maisons-de-Champagne, en janvier 1917 et ultérieurement en Italie, dans le secteur de Bassano. »

Par ordre du grand Quartier général, la prévôté de la 24e division, laissant à Pierry, un chef de brigade et 4 gendarmes à pied, est dirigée sur Limoges, le 3 mai 1919 ; elle est dissoute le 12 mai 1919.

IV

FORCE PUBLIQUE DE LA 62e DIVISION DE RÉSERVE

La force publique de la 62e division de réserve est rassemblée à Angoulême, le 6 août 1914 à l'effectif de :

2 officiers ; capitaine **CARASSOU**, (Cognac, Charente), prévôt ; lieutenant **FORESTIER**, (Nontron, Dordogne), vaguemestre ; 6 gradés et 22 gendarmes.

Enlevée par voie ferrée, le 7 août 1914, elle débarque le lendemain à Ivry-sur-Seine et va cantonner à Gonesse, dans le secteur nord du camp retranché de Paris où, jusqu'au 23, elle assure la police dans la zone de stationnement de la division.
Le 24 août, elle embarque à Villers-le-Bel à destination de la région d'Arras. A peine débarquée, la division est engagée le 26, en direction de Douai. La force publique est divisée en deux groupes affectés, l'un au service du Quartier général, l'autre aux trains régimentaires. En fin de journée, la division se replie sous la poussée de l'ennemi ; les trains régimentaires, arrêtés à Brebières, sont ramenés à Beugny.
Le 28 août, la division cherche à s'opposer à l'avance des Allemands. Toute la gendarmerie est à l'escorte des trains régimentaires qui marchent en deux colonnes.
« Après s'être heurtées, à la suite des colonnes de combat, à un ennemi nombreux et fortement retranché sur la ligne Neuville, Bus, Rocquigny, les deux colonnes des trains régimentaires sont obligées de faire demi-tour pour se mettre à l'abri de la fusillade et de la mitraille ennemies. » La colonne de gauche, (capitaine **CARASSOU**), coupée par le train de combat d'un régiment d'infanterie qui battait précipitamment en retraite, ne réussit à se dégager qu'au prix des plus grandes difficultés, après avoir perdu quelques voitures et cinq gendarmes qui tombèrent aux mains de l'ennemi[1].
Les trains régimentaires se réunissent près d'Arras d'où ils rejoignent les régiments ; la force publique cantonne à Anzin où, le 29, meurt le capitaine **CARASSOU**, déjà malade et très affecté par les évènements de la veille.
Après deux jours de retraite, la division est ramenée en arrière pour se reformer.

Pendant la bataille de la Marne, la 62e division est en réserve ; elle se déplace en suivant les mouvements des troupes engagées. La gendarmerie cantonne successivement à Valmondois, Vauréal, Pontoise, Argenteuil, Aubervillers, Louvres, Mitry-Mory (10 septembre), où son effectif est reconstitué par l'arrivée du capitaine **PERREAU**, de la 1re Légion (Douai) et de 4 gendarmes à cheval.
A partir du 11 septembre, la force publique est ramenée au sud de l'Aisne dont elle surveille quelques passages (région de Rethondes et La Motte). Le 2 octobre, elle franchit l'Oise à Compiègne et, par voie de terre, va s'établir à Hargicourt (Somme).
Du 7 au 9 octobre, les gendarmes à cheval se rendent à Beaufort pour assurer la police en arrière des corps engagés, sous la direction du prévôt du XIVe Corps d'Armée.
Après quelques jours de repos dans la région de Mézières (Somme), la force publique rejoint le Quartier général au Quesnel, le 31 octobre. La division s'empare du Quesnoy-en-Santerre.
A la suite des violents bombardements opérés par l'ennemi sur la zône de la division, le Quartier général et la force publique reviennent à Beaucourt (5 février 1915) : ils s'établissent à Hangest le 22 avril 1915 [2].
La 62e division séjourne dans la Somme jusqu'au début de 1917 ; elle assure tous les services qui lui incombent pendant cette période de stationnement, notamment le contrôle de la

[1] Journal des Marches, 28 août 1914.
Les gendarmes à cheval **GAILLARD, RENARD, BOUCHOT**, restèrent aux mains des Allemands ; le gendarme à pied **BARRIAL** fut fait prisonnier « en automobile avec le lieutenant interprêtre **RITTER**, alors qu'il gardait un officier allemand capturé le matin. »
Le gendarme **BRUNET** réussit à rentrer dans les lignes françaises quelques jours après.
[2] Le gendarme **AGLAURE, Albert,** (Vallières, Creuse), passe comme caporal, sur sa demande, au 250e régiment d'infanterie.

circulation et, en août et septembre 1915, la surveillance de 1200 travailleurs civils venus du Gouvernement militaire de Paris.
Le 12 janvier 1916, la division est relevée ; la gendarmerie cantonne à Villers-Bretonneux.

Le gendarme à cheval **SALLAUD, Léopold,** (Verteillac, Dordogne), est cité à l'ordre du Régiment, le 7 juillet 1916 :

« A fait preuve de courage, de calme et de sang-froid en assurant, avec un de ses camarades[1], le service d'ordre et les secours pour arrêter, malgré le bombardement, un incendie allumé dans le cantonnement par les obus ennemis. »

Est également cité à l'ordre du Quartier général de la division d'infanterie, le lieutenant **FORESTIER, Ignace-Emile**, qui passe au service des Etapes de la Xe Armée, le 28 juillet 1916 :

« Officier actif, vigoureux et des plus consciencieux. Dans les heures critiques du début de la campagne, a su, grâce à son énergie, empêcher le désordre de se mettre dans le convoi qu'il conduisait et l'a ramené intact, malgré le feu de l'ennemi. N'a jamais cessé de servir avec le plus grand zèle, s'acquittant de toutes les missions à la plus grande satisfaction de ses chefs. »

En novembre 1916, la force publique assure la police du champ de bataille au moment de la prise d'Ablaincourt par les troupes de la 62e division ; les cantonnements sont continuellement et violemment bombardés. Le mois de décembre est, pour la prévôté, une période de repos, d'abord à Froissy, puis à Fitz James.
Le 1er janvier 1917,1a division est portée sur l'Avre. La gendarmerie cantonne successivement à Montdidier et Davenescourt (28 janvier) où elle reste jusqu'au 8 mars, pour revenir ensuite à Froissy. Après l'attaque des 17-18 mars, elle s'établit dans la région de Roye, puis de nouveau à Montdidier.
En avril 1917, la 62e division est portée vers le nord. La force publique séjourne à Bergues pendant un mois.

Rattachée à la IVe Armée, la division est ramenée, par voie ferrée, dans le Soissonnais. Ses troupes sont engagées dans la deuxième bataille de l'Aisne, vers le Moulin de Laffaux et Vauxaillon (16 mai) ; elles sont ensuite ramenées en arrière dans la région d'Amblény.
Le capitaine **PERREAU**, remis à la disposition de la 1re Légion, le 1er juillet 1917, est remplacé par le capitaine **PELLIER**, adjoint au commandant du Quartier général du 37e Corps d'armée.
En août 1917, la division occupe de nouveau un secteur dans l'Oise. Elle y reste jusqu'au 30 janvier 1918, puis est ramenée au repos dans la région nord du camp retranché de Paris, à Montmorency (28 février 1918).
Quand les Allemands prononcent leur attaque, à la jonction des armées anglaises et françaises, la 62e division, embarquée à Villers-le-Bel et Gonesse, est portée au nord de Ressons-sur-Matz où, pendant les opérations qui marquent la fin de la première bataille de Noyon, la gendarmerie assure de pénibles services. C'est dans l'exécution de l'un de ces services que, le 29 mars 1918, le capitaine **PELLIER** et le gendarme **ALIPHAT** sont blessés grièvement par des éclats d'obus et évacués, et que le gendarme **BASSET** est blessé à l'oreille gauche.
Le capitaine **PELLIER** est cité à l'ordre de l'Armée et fait chevalier de la Légion d'honneur[2] .

[1] Le gendarme **SAISON**, de la 1re Légion, est cité dans les mêmes termes.
[2] Le capitaine **HOLL**, de l'arrondissement de Pontoise, vient prendre le commandement du détachement, le 12 avril ioi8 ; il ne le conserve que 5 jours. Le capitaine **PELLIER**, à peine guéri, rentre le 3o avril.

Sont en outre cités à l'ordre du régiment (7 mai 1918) :

Maréchal-des-logis **SARRETTE, Alexandre,** (Villefagnan, Charente) :

« Excellent sous-officier, doué d'autorité et d'énergie.
Lors des dernières opérations, a assuré avec fermeté et sang-froid le service difficile dont il était chargé dans une région violemment bombardée, donnant à tout son personnel l'exemple du dévouement et d'une inlassable activité. »

Gendarme **ALIPHAT**, **Léonard**, (Masseret, Corrèze) :

« Très bon gendarme, aussi courageux que dévoué et d'une conscience éprouvée. A fait preuve, dans des circonstances difficiles d'une énergie et d'un sang-froid au-dessus de tout éloge : a été blessé en assurant son service dans un village violemment bombardé. »

Au milieu d'avril 1918, la 62e division est transportée dans les Vosges, région de Saint-Dié. Elle est rattachée au XXIe Corps, puis au XXXVIe, jusqu'au moment de sa relève par la 5e division américaine, le 19 juillet. Dès le lendemain, elle est ramenée, par voie ferrée, entre Soissons et Château-Thierry où vient de se déclancher la deuxième bataille de la Marne.
Le 27 juillet, la division est engagée pour hâter la retraite de l'ennemi. La force publique, dispersée par petits groupes, assure les multiples missions qui lui incombent dans des circonstances très difficiles. Les chevaux de deux gendarmes sont tués, le 29 juillet, au poste de commandement.
Le 2 août, la gendarmerie se porte à Villeneuve–sur-Fère pour la police du champ de bataille ; elle est renforcée par un détachement de cavaliers. Le 10 août, un gendarme de la IXe Légion est blessé au bras par un éclat d'obus.
La division est ramenée au repos dans la région de Château-Thierry. A la fin d'août, elle est rattachée au IIIe Corps d'armée : c'est avec cette unité qu'elle s'engage au milieu de septembre, dans la poussée vers la position Hindenburg. A ce moment, la force publique est réduite à un officier et 9 gradés ou gendarmes ; les gendarmes sont nuit et jour sur la brèche : quatre d'entr'eux sont légèrement blessés ou atteints par les gaz. Des gendarmes du Xe Corps, viennent la renforcer.

A la suite de ces opérations, les récompenses ci-après sont décernées : citations à l'ordre du Régiment (23 septembre 1918)[1] :

Gendarme **LESVIGNES, Henri**, (Carlux, Dordogne) :

« Gendarme dévoué et courageux. A assuré, pendant trente-six heures consécutives et sans aucune défaillance, le service de la circulation à un carrefour violemment bombardé. Contusionné par un éclat d'obus, n'a quitté son poste qu'après avoir été régulièrement relevé. »

Gendarme **BASSET, Eugène**, (Ruffec Charente) :

« Très bon gendarme qui, durant son long séjour aux armées s'est toujours fait remarquer par les plus belles qualités d'endurance et de dévouement. Blessé par un éclat d'obus dans l'accomplissement de son devoir. »

Gendarme **BEAUSSOUBRE, Emile,** (Eymet, Dordogne) :

« Très bon gendarme, énergique et d'une conscience éprouvée. S'est constamment distingué, par son grand sentiment du devoir, pendant un long séjour aux armées et, particulièrement,

[1] Le capitaine **PELLIER** est cité à l'ordre de la Division le 25 septembre 1918.

lors des dernières opérations, en assurant son service avec sang-froid sous un violent bombardement. »

L'attaque reprend le 30 septembre. Pendant cinq jours, la force publique, renforcée par 3 gendarmes du Corps d'armée et 25 cavaliers, maintient des barrages entre Fismes et Bazoches. La division e-t ensuite ramenée en arrière ; à partir du 17 octobre, elle suit la progression des troupes engagées par Vilfort, Vandières, Montigny-sur-Vesle, Gernicourt (24 octobre). Le 29 octobre, elle entre en ligne ; la poursuite des Allemands continue. La force publique se porte sur Proviseux, la ferme de Plesnoy (5 novembre), Bethancourt, Hamogne où elle se divise en deux groupes respectivement attachés à chacun des échelons du Quartier général.
Le 11 novembre, au moment de l'armistice, la 62e division a atteint la Meuse ; la prévôté est à Sormonne.

Le gendarme **SAULNIER, Edouard - Gustave**, **ROULLET**, Charente) est cité à l'ordre du régiment (16 novembre 1918) :[1]

« Excellent gendarme, aussi courageux que dévoué et d'une conscience éprouvée. Durant un long séjour aux armées et particulièrement pendant la poursuite victorieuse et décisive de la division d'infanterie, ne comptant jamais ni avec les fatigues ni avec le danger, s'est toujours fait remarquer par les plus belles qualités d'endurance, d'énergie et de dévouement. »

Le 17 novembre 1918, la division revient sur ses pas pour être rattachée au XIVe Corps, puis au IXe, dans la région de Saint-Martin-d'Ablois. Le 8 décembre, elle reprend sa marche vers l'est, par voie de terre et, par Vertus, Wassy, Bains-les-Bains, arrive à Lure le 2 janvier 1919.

Le capitaine **PELLIER**, affecté à la Garde Républicaine, quitte la force publique le 1er mars 1919. Il est remplacé par le capitaine **PEYRIERE**[2], venu de la Force spéciale attachée à l'armée britannique.

Deux nouvelles citations à l'ordre du Régiment sont accordées.

Chef de brigade de 3e classe **SARETTE, Alexandre,** (Villefagnan, Charente) :

« Sous-officier d'une grande conscience professionnelle qui a toujours témoigné des mêmes qualités d'activité inlassable et du même dévouement absolu. Pendant les périodes de combat, de juillet à septembre 1919, a assuré, avec fermeté et sang-froid, sous des bombardements incessants, le service de la circulation en arrière des corps engagés. » (2e citation).

Gendarme **LUCQUIAUD, Eugène,** (Roullet, Charente) :

« Gendarme consciencieux et sûr, depuis le début des hostilités sur le front où il a servi comme sous-officier d'infanterie (active), puis comme gendarme, s'est toujours acquitté de sa tâche avec zèle et activité, quels que soient les dangers à courir, et a toujours4ait preuve des plus belles qualités d'endurance, d'énergie et de dévouement. »

La 62e division est dissoute à la date du 1er avril 1919. Le personnel prévôtal, réduit à un officier et 8 hommes est dispersé dans les Légions d'origine.
Par ordre 23567 « D" » une citation à l'ordre du Régiment a été accordée au gendarme **GOUZOT, Pierre,** (Saint-Pardoux-la-Rivière, Dordogne) :

[1] Le capitaine **PELLIER** est cité à l'ordre de la Division ; 3 gendarmes sont cités à l'ordre du Régiment.
[2] A commandé l'arrondissement de Brive (Corrèze) de 1919 à 1921.

« Très bon gendarme qui a toujours fait vaillamment son devoir et a donné, au cours de la campagne, maintes preuves de son courage et de son sang-froid. A assuré un service pénible et périlleux, en septembre 1914, à la bataille de la Marne, ainsi qu'à Reims, en 1918, où il a été légèrement intoxiqué par les gaz. »

Enfin, la force publique de la 62e division tout entière, fut citée à l'ordre de la Division dans les termes suivants :

« Sous le commandement énergique et habile du capitaine **PELLIER** a, par le concours dévoué et plein de tact qu'elle a apporté au commandement, et malgré des pertes sérieuses, contribué à rétablir une situation difficile pendant les combats d'Orvilliers-Sorel, du 26 au 30 mars 1918. »

V

FORCE PUBLIQUE DE LA 89e DIVISION TERRITORIALE

La force publique de la 89e division territoriale, se concentre à Périgueux, le 8 août 1914, à l'effectif de :

2 officiers : capitaine **SABATIER**, (Sarlat) ; lieutenant **MULLER**, (Boussac) ; 18 sous-officiers, brigadiers et gendarmes.
Elle est enlevée par voie ferrée, le 11 août, et arrive le lendemain à Ivry (Seine), où elle débarque et cantonne.
Les troupes de la division sont rattachées au Camp retranché de Paris. La gendarmerie s'installe au Chesnay, (banlieue de Versailles) et exerce sa mission de surveillance et de police en liaison avec les brigades voisines.
Le 2 septembre, elle vient cantonner à Versailles : elle surveille les militaires alliés et les personnes circulant autour des ouvrages de défense situés dans la zone de la division.
Le 8 octobre, la force publique est transportée à Cherbourg par voie ferrée ; elle embarque, le 10, sur le paquebot « Ville d'Oran » et débarque à Dunkerque le lendemain.
La division prend part à la première bataille des Flandres ; la gendarmerie s'établit successivement à Poperinghe (1/4 octobre), Oostvleteren (18), Wœsten (20), Westvleteren (25), d'où le lieutenant **MULLER** et 7 gendarmes sont détachés à Crombeke, avec les trains régimentaires.
La force publique est de nouveau à Oostvleteren (9 décembre) quand, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1915, le gendarme **LAVAUD, Germain**, (Bergerac, Dordogne), est blessé par un éclat d'obus à la face dorsale du cou, au cours d'un bombardement du cantonnement. Il sera cité plus tard à l'ordre de la Division (18 décembre 1916) :

« Gendarme plein de zèle et très courageux : au front depuis le début de la campagne. Blessé assez grièvement par un éclat d'obus, le 8 janvier 1915 et évacué sur l'arrière, a rejoint son poste sur sa demande, à peine guéri. »

Le 9 mars, quand la division est envoyée au repos, la gendarmerie est à Wormhout, puis à Esquelbeck.
Le lieutenant **MULLER**, fatigué par la campagne, est évacué le 16 mars 1915 et remplacé par le lieutenant **André**, de l'arrondissement de Bourganeuf.
A la fin de mars, la force publique revient à Wœsten, où elle se divise de nouveau pour se réunir ensuite à Rexpoéde.

Amicale

Enlevée par voie ferrée, le 20 avril 1915, la gendarmerie débarque le lendemain à Longpont et s'installe à Villers-Hélon. Dix jours après, elle s'établit à Chacrise (10 km. sud de Soissons).
Le 13 juin, le lieutenant **ANDRE** passe au poste de Vierzy, XXXVIIe Corps d'armée).

Par décret du 13 juillet, le capitaine **SABATIER, Anatole, Joseph**, est fait officier de la Légion d'honneur, avec cette mention :

« Officier très méritant. Parfaitement noté. Ayant donné toute satisfaction pendant la campagne. »

Cet officier est relevé, le 16 avril 1916, par le lieutenant **SILVANT**, commandant l'arrondissement de Barbezieux (Charente). Le lieutenant **ANDRE** passe à la Réserve de personnel le 5 juin 1916.

En septembre 1916, 14 gradés et gendarmes des brigades repliées du département de l'Aisne sont affectés à la force publique ; ils contribuent à l'établissement de différents postes (Chacrise, Noyant, Vierzy, Mont-Notre-Dame et Braisne), qu'ils continuent d'occuper quand l'état-major de la division va cantonner à Château-Thierry (10 décembre 1916).
Le 11 janvier 1917, la force publique fait mouvement et cantonne successivement à Goussancourt, Gueux et Savigny-sur-Ardre où elle stationne pendant un mois.
Le 17 février 1917, les troupes de la 89^{e} division vont occuper le secteur de Ludes, (est de Reims). La gendarmerie, installée à Ludes, détache un poste à Verzy.
Les cantonnements sont fréquemment bombardés : deux gendarmes sont légèrement atteints par des éclats d'obus, à Ludes, les 26 et 29 avril ; l'un deux est atteint de nouveau à l'omoplate, le 4 mai. Ces deux militaires sont cités à l'ordre du Quartier général (régiment).

Gendarme **RAYMOND, Auguste,** (Juillac, Corrèze),
Gendarme **FAUCHER, Jean**, (Bort, Corrèze) :

« De service à un carrefour dans une localité soumise à de violents bombardements par obus de gros calibre, s est maintenu courageusement à son poste ; a donné ainsi un bel exemple de courage, de sang-froid et de dévouement. »

En même temps, le lieutenant **SILVANT** est cité à l'ordre de la Division avec la mention suivante :

« Prévôt depuis quinze mois de la division, a exercé son commandement avec un zèle inlassable et un complet dévouement ; a montré beaucoup de calme, de courage et de sang-froid en visitant maintes fois ses postes dans des régions bombardées. »

A partir de mai 1917, des gendarmes des 2^{e}, 4^{e} et 7^{e} divisions de cavalerie viennent renforcer la prévôté de Ludes.

Le gendarme **AMELIN, Jean-Baptiste**, (Rounignac, Dordogne), est cité à l'ordre de la Prévôté de la Ve Armée, (7 juin 1917) :

« A fait preuve de sang-froid et d'énergie, le 16 mai 1917, en se jetant à la tête d'un attelage de fourgon emporté dans le cantonnement où il allait produire des accidents inévitables. Il a réussi à le maîtriser après un certain parcours et a failli lui-même être projeté contre une palissade. »

La 89e division est dissoute à compter du 16 juin 1617 ; à cette date, la force publique est mise à la disposition du IIe Corps de cavalerie qui vient d'être formé et dont l'état-major s'installe à Villers-Allerand.
La gendarmerie rejoint son nouveau cantonnement, le 19 juin, est passe sous les ordres du capitaine **BATAILLARD**.
Le lieutenant **SILVANT** est affecté à Bar-le-Duc.

VI

PRÉVOTÉS DES Ire ET IIe ARMÉES

Les détachements affectés aux Ire et IIe Armées quittent Limoges le 4 août 1914 ; le premier sous les ordres du maréchal des logis chef **PAGNOUX**, (Tulle), est dirigé sur Dôle ; le second, sous le commandement des lieutenants **SILVANT**, (Barbezieux) et **SELTZER**, (Rochechouart), est dirigé sur Dijon.
L'historique de ces formations dont la vie a été moins mouvementée que celle des forces publiques, n'a pu être établi faute de documents. Il convient cependant de citer les récompenses suivantes obtenues par les militaires de la Légion.

Le gendarme **LAPLANCHE, Antony,** (Royère, Creuse), est cité à l'ordre de la Direction des étapes et des services de la IIe Armée (27 avril 1916) :

« A montré le plus grand zèle depuis le début de la mobilisation. Etant de service, le 3o mars 1916 : pour assurer la circulation sur une passerelle, alors qu'un avion ennemi survolait la localité, a fait preuve de courage et de dévouement en faisant dégager rapidement un groupe de voitures qui encombrait le passage et attirait l'attention de l'ennemi. A été tué à son poste de combat. »
Ce militaire a reçu la médaille militaire à titre posthume.

Le gendarme **PICOT, Victor**, (Saint-Vaury, Creuse), de la prévôté de la IIe Armée (ordre 23567 D ", régiment) :

« Gendarme d'un sang-froid et d'un courage à toute épreuve. S'est particulièrement distingué par son mépris du danger, en assurant avec calme son service à Dugny, en mai et juin. 1916 sous un très violent bombardement. »

Le gendarme auxiliaire **LANDAIS**, (compagnie de la Haute-Vienne), est cité à l'ordre de la Prévôté de la Ire Armée (ordre Légion n° 8, 1917) :

« Le 21 janvier 1917, avec trois autres prévôtaux, à Villers-Cotterets, a fait preuve de décision, d'énergie et de courage en rétablissant l'ordre dans un cabaret où, après l'heure de fermeture, une quinzaine de soldats avinés brisaient le matériel, et en procédant à l'arrestation de trois de ces militaires qui les avaient outragés et frappés, après une lutte violente au cours de laquelle il a été contusionné. »

Le lieutenant **SELTZER** est mort le 7 mars 1917, des suites de maladie contractée aux armées.

VII

PRÉVOTÉ DE LA RÉGION FORTIFIÉE DE BELFORT (R. F. B.)

Archives Nationales

(XXXIVe Corps d'armée)

3 gradés et 12 gendarmes à cheval quittent Limoges, le 9 octobre,, 1915, à destination de Montreux-Vieux où est organisée la prévôté du Quartier général de la région fortifiée de Belfort.
La R. F. B. est dissoute le 20 mars 1916 ; une partie des trompes qui la composent forment le XXXIVe Corps d'armée. La prévôté passe à ce nouveau Corps et son effectif est porté à 51 gradés et gendarmes venus de diverses légions.
A partir du 21 octobre 1916, la gendarmerie assure un service spécial de surveillance à la frontière suisse : les postes détachés en différents points rejoignent Montreux le 19 avril 1917.
Le capitaine **BALANGER**, (Bergerac, Dordogne), adjoint au commandant du Quartier général passe à la 33e division, le 9 juin 1917. (Il sera l'objet d'une citation qu'on trouvera plus loin).
Quelques jours après (16 juin), la prévôté va s'établir à Montreux-Château, d'où elle est enlevée par voie ferrée et transportée à Epernay, avec le Quartier général.
Dans la nuit du 8 au 9 juillet, au cours d'un bombardement par avions, deux bombes tombent sur le cantonnement des gendarmes à cheval ; deux gendarmes sont légèrement blessés, cinq chevaux sont tués, douze sont blessés. Le cantonnement des gendarmes à pied reçoit -' également deux bombes qui ne produisent que des dégâts matériels.
Le 12 juillet 1917, les troupes du Corps d'Armée vont occuper le secteur qui leur est attribué ; la prévôté cantonne à Gueux avec le Quartier général.

Sont cités à l'ordre du Régiment : Brigadier **MARCHESSON, Marcel-François**, (Grand-Bourg, Creuse) : Î

« Excellent serviteur, actif, dévoué zélé. Venu au front sur sa demande, a fait preuve de calme, de sang-froid et d'énergie dans un poste soumis à des bombardements répétés. » (18 septembre 1917).

Gendarme **BILLAUD, Victor,** (Châlus, Haute-Vienne) ;
Gendarme **BORDAS, Eloi**, (Pierre-Buffière, Hte-Vienne) :

« Ont fait preuve d'énergie, de calme et de sang-froid en assurant un service d'ordre à la gare de ravitaillement pendant le bombardement du 2 décembre. » (10 décembre 1917)

Le gendarme **LEROY, Charles**, (Vélines, Dordogne), est cité à l'ordre de la Division, (8 décembre 1917) :

« Le 2 décembre 1917, de service dans une gare de ravitaillement bombardée, s'est employé avec beaucoup de sang-froid et de courage au service d'ordre et au relèvement des blessés. »
Le XXXIVe Corps, dirigé sur la région de Compiègne, quitte Gueux par voie de terre, le 29 mars 1918 II prend part, en juin 1918, à la bataille du Matz; la prévôté va ensuite au repos à Gournay-sur-Aronde.

Le gendarme **BILLAUD**, (Châlus), évacué pour maladie, meurt de la grippe (3 septembre) à Mouy, où il avait été transporté.
Le 31 août, le Corps d'armée revient sur le Matz ; la gendarmerie est au poste de commandement du général, le 6 septembre. Quand les troupes sont ramenées en arrière (15 septembre), elle cantonne à Venete, près de Compiègne.
Dix jours après, le XXXIVe Corps est transporté vers le nord par voie ferrée ; la prévôté débarque dans la région de Saint-Omer, et cantonne successivement à Blandecque, Arneke et

Amicale Nationale

Hondschoote[1]. Elle passe en Belgique le 13 octobre, et rejoint le poste de commandement du général à Houthulst (i4octobre), au moment où le XXXIXe Corps d'armée s'engage dans la bataille de Roulers.
Les lignes allemandes sont emportées et l'avance des troupes continue, jusqu'au 2 novembre, par le Stadenberg, Ondank, Wonterghem.
Après l'armistice, la prévôté se porte sur Herzeele, Auweghem, Isghem et enfin Ninôve.
Le XXXIVe Corps rentre en France par voie de terre. Il est dissout à la date du 21 janvier 1919. Le personnel prévôtal est dirigé sur la Réserve de personnel de Brabant-le-Roi.

VIII

FORCE SPECIALE DE GENDARMERIE ATTACHÉE A L'ARMÉE BRITANNIQUE

En février, mars et mai 1915, la XIIe Légion a fourni à la Force spéciale attachée à l'armée britannique (F. S. A. B.), un contingent de :
3 maréchaux-des-logis, 6 brigadiers, 48 gendarmes à cheval et 6 gendarmes à pied.
Ces militaires, disséminés par petits groupes affectés aux diverses unités de l'armée anglaise, assurent l'exécution du service prévôtal et de certaines missions se rapportant aux relations de-nos alliés avec la population civile. Ils agissent en liaison avec la Military Police.
Les récompenses qui suivent mettent en relief les difficultés du service de ces détachements, les dangers des situations dans lesquelles les gendarmes se sont fréquemment trouvés et la valeur que les militaires de tous grades ont dû déployer pour y faire face.

Citations à l'ordre de la Mission. (Brigade).

Gendarme **PRUD'HOMME, Marcel**, (Laforce, Dordogne) :

« Gendarme d'un zèle et d'un dévouement absolus. Tué à l'ennemi, le 10 février 1916, sous Ypres, en se rendant au poste qui lui était assigné. » (Médaillé militaire à titre posthume. J. O. du 12 mai 1920).

Gendarme **DUPRAT**, Joseph, (Verteillac, Dordogne) ;
Gendarme **THIMONNIER, Léon,** (Aixe, Haute-Vienne) :

« Attaché à la prévôté de l'armée britannique, a constamment fait preuve, au cours de la campagne, d'énergie et de belle tenue au feu. Le 20 juin 1915, pendant un bombardement violent de la « Cité des Brebis, » s'est fait remarquer par son dévouement, en organisant les secours, éteignant les incendies, relevant les blessés : a réussi à sauver une femme ensevelie sous les décombres de sa maison et a largement contribué, par son attitude et son exemple, à maintenir l'ordre et le calme au milieu de la population. » (30 août 1916).

Gendarme **BESSE, André**, (Saint-Laurent-sur-Gorre, Haute-Vienne) :

« Très bon gendarme qui a toujours rempli consciencieusement son devoir. Gravement atteint par les gaz, le 21 mars 1918, est décédé six heures après. » (8 avril 1918).

[1]Hondschoote est un des noms de batailles inscrites au drapeau de la gendarmerie. La 32e division de gendarmerie s y distingua, en 1793, avec le général **LECLAIRE**

(Médaillé militaire à titre posthume. J. O. du 12 mai 1920).

Chef d'escadron **BOUVEUR, Georges-Louis-Joseph**, (compagnie de la Charente), prévôt de la IIe Armée britannique :

« Au cours des événements du 9 au 20 avril 1918, s'est signalé en prenant d'heureuses dispositions pour l'évacuation de plusieurs villages et en parcourant sans cesse le secteur de son armée sous les plus violents bombardements. Officier supérieur d'une haute valeur morale, doué des plus belles qualités de commandement, de bravoure et de dévouement, lesquelles se sont manifestées dans maintes circonstances. » (6 mai 1918).

Gendarme **BISSERIER, Jean,** (Bussière-Poitevine, Haute-Vienne) :

« Le 21 mars 1918, dans la nuit, à L… , au cours d'un violent bombardement par avions (survolant la ville et la gare à moins de 100 mètres), ayant causé la destruction d'un train de munitions et l'effondrement de plusieurs immeubles, s'est employé très bravement et très courageusement, malgré le bombardement qui continuait et les munitions qui explosaient, pour dégager une famille ensevelie. » (12 mai 1918).

Chef de brigade de 4e classe **MENU, Elie,** (Donzenac, Corrèze) :

« Du 30 septembre au 5 octobre 1918, dans la région de Zonnebecque (Belgique), a fait preuve de courage et de sang-froid dans la direction de la police et de la circulation sur les routes d'un secteur violemment bombardé de jour et de nuit, et a ainsi contribué, par son énergie et son activité, à assurer le ravitaillement en vivres et en munitions des troupes engagées dans le secteur.
» S'était déjà signalé, du 9 au 17 avril 1918, par son courage et son dévouement en assurant l'évacuation de la ville de B. et, le 13 juin 1918, dans l'organisation des secours contre les incendies provoqués par le bombardement. »
La conduite antérieure du chef de brigade Menu, lui avait valu, en effet, les deux citations suivantes à l'ordre de la Force spéciale :
1° « Au cours des opérations du 9 au 19 avril 1918, a fait preuve de courage et de sang-froid en assurant l'évacuation de la population civile. » (3 juin 1918).
2° « Le 13 juin 1918, lors d'un bombardement incendiaire ayant détruit les chevaux, le harnachement et l'armement de sa prévôté, a organisé les secours avec beaucoup de sang-froid et de méthode, ce qui a permis, après cinq heures de travail, de préserver une importante maison d'habitation. S'est déjà signalé du 9 au 19 avril, par son courage et de son dévouement, en assurant dans des circonstances difficiles et sous le bombardement, l'évacuation de la population civile de B… qu'il quitta le dernier. »

Chef de brigade de 4e classe **TAMAGNON, Jean** (Eymoutiers, Haute-Vienne) :

« Le 11 octobre 1918, lors de la prise du village d'Honnechy, violemment bombardé par l'ennemi, a fait preuve de sang-froid et de courage en organisant, sous le feu de 1 artillerie, les premiers secours à la population. »

Chef de brigade de 4e classe **JOUHAUD, Henri**, (Uzerche, Corrèze) :

« Les 9, 10 et 11 octobre 1918, a secondé avec beaucoup de courage et de dévouement, le D. A. P. M. et l'officier interprète de Son unité, avec lesquels il a pénétré dans les villages nouvellement conquis de Maurois, Bertry, Troisvilles encore soumis au bombardement de l'ennemi. » (ordre Légion 84,1918).

Amicale Tramel

Gendarme **DAVID, Jean**, (Thenon, Dordogne) :

« Gendarme actif, intelligent et très zélé : a porté secours à des militaires à- demi-asphyxiés par les gaz, le 23 avril 1915, en les portant sur son dos jusqu'au poste de l'ambulance. Le 26 septembre 1915, a été projeté en l'air par l'explosion d'un obus et s'est blessé au genou en retombant. Enfin, le 9 octobre 1918, a fait preuve de sang-froid et de mépris du danger dans la ville de Cambrai, où il s'est rendu sous un bombardement intense, quelques heures après le départ des Allemands, pour s'enquérir du sort des civils. » (18 décembre 1918).

A l'ordre du Régiment

Gendarme **GERBAUD**, Charles, (Champagne-Mouton, Charente) :

« Le 27 mai 1918, a procédé sous un bombardement intense, à l'évacuation des villages de H., V. et B. »

Gendarme **JOUHAUD**, **Jean**, (Belvès, Dordogne) :

« Détaché à la prévôté de l'armée britannique, s'est toujours fait remarquer par son zèle et son courage au milieu du danger. S'est particulièrement distingué, le 12 février 1916, dans le secteur d'Armentières, en assurant avec un grand sang-froid son service, sous un très violent bombardement au cours duquel il a été blessé. (Ordre. 23567 D ").

A l'ordre de la Force spéciale
(Ne comportant pas l'attribution de la Croix de guerre).

Chef de brigade de 4e classe **MARROT, Edmond,** (Guéret, Creuse) :

« S'est signalé au cours des évènements du 21 au 29 mars, par son activité, son courage et son dévouement, notamment du 25 au 27, en faisant évacuer, sous le bombardement, la commune de Le Q…
» Enfin a organisé un service d'ordre pour le transport des blessés français sur les ambulances britanniques. »

Gendarme **PAPON, Elie-Jean,** (Châlus, Haute-Vienne) :

« A toujours fait preuve de courage et de dévouement pendant l'évacuation de la région minière et sous de fréquents bombardements. »

Gendarme **GAUTHEYROUX**, **Jean**, (Montpazier, Dordogne):

« Dans la nuit du 4 avril 1918, a coopéré, avec beaucoup de zèle et de dévouement, à l'évacuation d'un village bombardé et a grandement facilité la tâche des autorités anglaises. »

Gendarme **MADELRIEUX, Michel,** (Lavaveix-les-Mines, Creuse) :
« Détaché pour reconstituer une prévôté intoxiquée par les gaz et évacuée, à réussi, sous un bombardement intense et malgré le désarroi causé par le départ de ses camarades, à réunir et à sauver les chevaux, le harnachement, les armes et une partie des archives. »

Gendarme **SEIGNEURIN, Hippolyte**, (Lanouaile, Dordogne) ;
Gendarme **MAZE, Pierre**, (Donzenac, Corrèze) ;
Gendarme **VIDAL, Jean**, (La Rochefoucauld, Charente) :

Ancestramil

« Le 13.juin 1918, lors d'un bombardement incendiaire ayant causé la perte de leurs chevaux, de leur équipement et de leur armement, ont fait preuve de courage, d'abnégation et de dévouement en combattant énergiquement l'incendie, ce qui a permis de préserver une importante maison d'habitation. »

Chef de brigade de 4e classe **BOUYSSE, Martial,** (Bonnat, Creuse) ;
Gendarme **MENARD, Auguste**, (Gouzon, Creuse) :

« Pendant les opérations d'offensive britannique, du 8 août au 23 octobre 1918, ont fait preuve de courage et de dévouement, notamment le 25 août, à Bayonvillers, où ils se sont prodigués pour donner des soins à plus de 700 soldats français atteints par les gaz à Lihons. »
(29 novembre 1918).

Le chef de brigade de 4e classe **GAULARD, Edmond**, (Saint- Germain-les-Belles, Haute-Vienne), a reçu du général, chef de Mission militaire française attachée à l'armée britannique, le témoignage de satisfaction suivant :
« Le 21 avril 1918, sons un bombardement violent, a procédé à l'évacuation de six vieillards qui, depuis le 12 avril, date de l'évacuation de la commune de G… , s'etaient réfugiés dans les caves où ils étaient voués à une mort certaine. »
Enfin, le gendarme **SIGNARBIEUX, Jean,** (Laroche-Canillac, Corrèze), détaché à la Force spéciale, est cité à l'ordre de la Région du nord. (23 juin 1918) :

« Dans la nuit du 19 au 20 mai 1918, à Saint-Omer de deux heures à neuf heures, pendant un bombardement, a donné le plus bel exemple de sang-froid, de courage et d'abnégation en travaillant lui-même au déblaiement d'une maison effondrée par une bombe et dans laquelle il savait quatre personnes ensevelies. N'a cédé sa place à une équipe anglaise qu'après avoir acquis la certitude de la mort des victimes. »

*
**

L'absence de documents officiels n'a pas permis d'établir l'historique des autres formations portées au tableau IV bis. Les récompenses obtenues par les militaires qui en faisaient partie figurent dans le chapitre II ci-après.

CHAPITRE II

Citations obtenues par des Militaires

de la XIIe Légion dans les diverses Formations de

Gendarmerie des Armées

I

Ancestramil

ARMÉE FRANÇAISE[1]

FONTANEAU, lieutenant commandant l'arrondissement de Ruffec, (ancien commandant de l'arrondissement d'Avesnes). Cité à l'ordre de l'Armée. (J. O. du 27 juillet 1919) :

« Officier plein d'allant et très brave qui, dans la journée du Ier octobre 1914, en particulier au cours du combat devant Douai, comme adjoint au commandant d'une section d'auto-mitrailleuses, n'a cessé de donner à ses hommes l'exemple du plus grand dévouement et du plus profond mépris du danger. S'étant à un moment donné porté très en avant de la porte de Valenciennes avec une de ses pièces, n'est revenu en arrière que quand elle a été rendue inutilisable par les projectiles ennemis. Se trouvant isolé pendant le mouvement de recul, a réussi à se dissimuler dans la ville et à échapper aux perquisitions de l'ennemi. A tenté ensuite à plusieurs reprises de s'évader par la Hollande trahi au cours de la dernière tentative, en août 1917, à été arrêté et emprisonné jusqu'à l'armistice. »

RENARD, Arthur-Pierre, gendarme, (Vélines, Dordogne). Cité à l'ordre de l'Armée. (Ordre D., 24 mars 1920) :

« Fait prisonnier le 28 août 1914 a, pendant sa captivité, continué à servir son pays au mépris des risques courus. »

Ille Armée

PEYRONNET, **Léonard**, gendarme, (Saint-Pardoux – la Rivière, Dordogne). Ordre du Quartier général (Régiment) :

« Affecté au service des estafettes du Quartier général a témoigné d'une façon constante du meilleur esprit, d'un dévouement sans limite et de beaucoup d'initiative dans les circonstances les plus difficiles. Amené à faire des liaisons dans des zônes de divisions en plein combat, exposé à des bombardements intenses., a donné un bel exemple et témoigné du plus grand sang-froid en ne pensant qu'à remplir la mission dont il était chargé. »

» Xe Armée

SAUTERAUD, Emile, chef de brigade de 3e classe, (Aubeterre, Charente). Prévôté d'étapes de la Xe Armée. Ordre du Régiment) :

« Faisant partie d'un détachement de gendarmes d'Arras, a toujours fait preuve du plus grand sang-froid dans des circonstances les plus périlleuses. A été blessé en février 1916, au cours d'un violent bombardement. »

IVe Corps d'Armée

BERINGUIER, Honoré, chef d'escadron, (compagnie de la Corrèze). (Ordre du Régiment) :

« Officier de gendarmerie des plus dévoués qui a toujours assuré son service avec le plus grand zèle, soit à la tête de la prévôté d'une division, soit comme prévôt d'un corps d'armée. S'est particulièrement distingué du 3 au 15 octobre 1914» en effectuant avec beaucoup de

[1] Les citations sont groupées par détachement et dans l'ordre de leur inscription à la Légion.

Ancestrami

sang-froid plusieurs enquêtes en avant des lignes dans une région sillonnée par des patrouilles ennemies et fréquemment bombardée. »

VIIIe Corps

BOCQUET, Gustave, chef d'escadron, (compagnie de la Creuse). (Ordre du Régiment, 24 mars 1919) :

« Officier supérieur actif et énergique. Au front depuis le début de la campagne, a donné à maintes reprises des preuves de son dévouement et de sa bravoure, en particulier le 29 mars, les 15 et 16 juillet 1918. »

IXe Corps

BOUTRON, Georges-Ernest, chef d'escadron, (compagnie de la Haute-Vienne). (Ordre du Corps d'armée, 25 novembre 1918) :

« S'est signalé en toutes circonstances par son dévouement et son sentiment du devoir. Chargé, au cours des batailles de l'Avre et de Champagne (1918), de la surveillance de la circulation, s'est acquitté de sa mission de la façon la plus active et la plus efficace. A parcouru fréquemment et spontanément, dans l'intérêt du service dont il avait la charge, les routes et les localités battues par le feu de l'ennemi. »
(Décédé des suites de maladie contractée aux armées)

XIIe Corps

DUPRE, capitaine commandant l'arrondissement de Bergerac, détaché au commandement de l'arrondissement de Verdun. (Ordre du Corps d'armée. 6 juillet 1916) :

« Officier très brave, qui, pendant l'offensive ennemie contre Verdun, a dirigé avec beaucoup de courage et d'intelligence le service de la prévôté de la Place et a su maintenir très haut le moral de sa troupe, malgré les fatigues d'un dur service et les dangers d'un incessant bombardement. En dehors de son service spécial, a constamment fourni, ainsi que ses gendarmes, le concours le plus efficace aux autres services de la Place. »

XVIIe Corps

PUISSANT, Edouard, brigadier, (Mortemart, Haute-Vienne). (Ordre du Corps d'armée, 31 mars 1916) :

« En service depuis plusieurs mois dans une ville soumise à un bombardement continuel, a fait preuve, en de nombreuses circonstances d'énergie et de courage, notamment lors d'incendies causés par des obus et en opérant l'arrestation de pillards très dangereux qui, étant poursuivis, ont tiré à plusieurs reprises sur la patrouille qu'il dirigeait. »

XXXIIIe Corps

REYRAT, Jean, gendarme, (Crocq, Creuse), attaché à la prévôté du Corps d'armée. (Ordre du Régiment, 13 mars 19171 :

« A rendu des services sérieux dans des postes exposes pendant les batailles de la Somme ; a fait preuve de courage, de sang-froid et d'une exacte conscience de son devoir, en arrêtant une voiture d'artillerie chargée de grenades parmi lesquelles se produisaient des explosions alors

Ancestrami

que deux conducteurs avaient disparu et que le conducteur du milieu, resté seul, n'était plus maître des attelage. »

CHASTAGNOL, **Jean**, gendarme, (Villard, Dordogne). Ordre du Régiment, (4 février 1919) :

« Gendarme brave et dévoué. A courageusement assuré son service dans des postes dangereux notamment sur l'Aisne, Haute-Alsace et Verdun. »

2e Division d'infanterie coloniale

Le FLOCH, Joseph-Marie, gendarme, Bussière-Badil, Dordogne). Ordre de la Division, (8 août 1916) :

« Au front depuis 1914, y sert avec dévouement et abnégation. Lors de la dernière offensive allemande, a accompli avec courage, énergie et fermeté sous un feu continuel, un service de police extrêmement pénible près des corps engagés. S'est offert comme volontaire pour des missions périlleuses dans lesquelles il s'est spécialement signalé. A rendu de sérieux services.»

18e Division d'infanterie

BAHUET, Jean-Aristide, chef de brigade de 4e classe, (Montmoreau, Charante). Ordre du Régiment, (3 juin 1919) :

« Sous-officier d'élite qui est pour son personnel un modèle de zèle et d'énergie. A fait preuve de dévouement et de sang-froid en assurant un service dangereux pendant le bombardement et les incendies d'Epernay (juillet 1917), pendant la deuxième bataille de la Marne et pendant l'offensive franco-américaine sur la Meuse (juillet et octobre 1918). «

20e Division

FARGES, **Jean**, maréchal des logis, (La Rochefoucauld, Chorente). Ordre de la Division, (14 décembre 1917) :

« Excellent sous-officier d'un zèle et d'un dévouement absolus, a assuré, de jour et de nuit, les barrages et la surveillance de la circulation sur les routes repérées et battues par l'artillerie ennemie, notamment dans la Somme (juillet à décembre 1916, en Champagne (mai Ï917) et devant Verdun (juillet à octobre 1917). »

CARMIER, Aristide, chef de brigade de 4e classe, (Ahun, Creuse). Ordre de la Division, (5 avril 1919) :

« A toujours fait preuve de zèle et de sang-froid dans l'exécution des missions qui lui ont été confiées, notamment au passage d'un pont à Jaulgonne, les 29 et 3o mai 1918, où il a réglé le passage des convois sous le bombardement et le tir d'une mitrailleuse d'avion et ne s'est retiré qu'après sa mission complètement terminée, et à Orbais, les 15 et 16 juillet 1918, où il a assuré le service de surveillance sous un bombardement violent alors que le pays était complètement évacué. »

22e Division

Ancestrami

GRAVELLE, Eugène-Henri, lieutenant, (Saint-Yrieix, Haute-Vienne). Ordre de la Division, (27 novembre 1917) :

« Comme prévôt d'une division a assuré l'organisation et le fonctionnement de son service avec une conscience et une activité dignes de tous les éloges, donnant la meilleure impulsion à son personnel, par son exemple dans les situations les plus difficiles, en particulier à deux reprises à Verdun et à deux reprises au Chemin-des-Dames. »

33e Division

BALANGER, Alexandre, capitaine, (Bergerac, Dordogne).Ordre de la Division, (14 décembre 1918) :

« Prévôt très dévoué. A montré de belles qualités de calme et de sang-froid au cours des combats livrés par la division sur l'Ourcq, sur l'Ailette et sur l'Oise, particulièrement à Guny, (29 août et 6 septembre 1918). »

41e Division

FAUCHER, Jean, gendarme, (Bort, Corrèze). - Ordre de la Division, (24 février 1919) :

« Gendarme plein d'allant' et d'énergie qui, détaché à plusieurs reprises dans des endroits soumis à de violents bombardements, a toujours fait preuve de courage et d'un très bon dévouement. » (Déjà cité à la 98e division).

48e Division

BAREIGE, Louis, chef d'escadron, (compagnie de la Charente). Ordre du Régiment, (n° 23567 D") :

« Détaché aux armées de janvier 1916 à septembre 1918, a commandé successivement plusieurs prévôtés, prenant part à toutes les opérations des grandes unités dont il faisait partie, notamment en Champagne, à Verdun, sur la Somme et sur l'Aisne, faisant preuve des plus brillantes qualités militaires : énergie, endurance et courage. »

TARDIVEAU, André-Eugène, chef d'escadron, (compagnie de la Corrèze). Ordre du Quartier général, Régiment, (12 janvier 1919) :

« A constamment dirigé son service avec tact et énergie. A montré beaucoup de dévouement au cours des batailles de juin et octobre 1918, où il assuré l'exécution des ordres du commandement dans des conditions périlleuses. »

56e Division

DUPUY, Cyprien, capitaine, (Cognac, Charente). Ordre du Quartier général, Régiment, (11 mars 1918) :

« Commandant de la gendarmerie de la division, exerce ses fonctions avec un zèle, une compétence et un tact parfaits. A, dans toutes les circonstances, fait preuve de brillantes qualités militaires et notamment dans les opérations offensives de la Malmaison (octobre 1917) où il a assuré un service de surveillance très délicat, dans un secteur d'attaque particulièrement dangereux. »

Ancestrami

70e Division

PRADELOU, Jean, gendarme, (Châteauneuf, Haute-Vienne). Ordre du Quartier général, Régiment, (10 novembre 1918) :

« Très bon gendarme, plein d'allant. A déployé dans l'accomplissement de son devoir, une activité et un zèle dignes d'éloges, qui s'est fréquemment affirmé dans des postes périlleux. »

123e Division

TEXEROT, Antoine, gendarme, Belvès, Dordogne). Ordre du Quartier général, Régiment, (13 octobre 1917) :

« Aux armées depuis le début des hostilités. A toujours fait preuve de courage et de sang-froid, en assurant son service ponctuellement dans des postes violemment bombardés. Lors de l'attaque 344, devant Verdun, a demandé à faire partie d'un poste avancé soumis au feu de l'ennemi. »

125e Division

VIGEOLAS, François, chef de brigade de 4e classe, (Villefranche-du-Périgord, Dordogne). Ordre de la Division, (2 août 1918) :

« Excellent serviteur, mobilisé depuis le mois de janvier 1915. Le 15 juillet 1918, malgré de violents bombardements, a dirigé le service dans la zone de la division d'infanterie. Très grièvement blessé au carrefour nord de P. »

154e Division

DUCOUX, Jacques, gendarme, (Lavaveix-les-Mines, Creuse). Ordre du Régiment, (20 décembre 1918) :

« Au front depuis le début des hostilités. A, en toutes circonstances, fait preuve de zèle et de dévouement. A occupé des postes souvent bombardés, notamment dans le secteur de Verdun (Tavannes 1916 et Faubourg Pavé 1917), à Blanc-Sablon, (1917) et en Belgique (Abeele 1918), et a rempli les missions qui lui étaient confiées montrant un réel mépris du danger. »

157e Division

LECORVAISIER, Auguste-Joseph-Marie-Emile, capitaine (Bellac, Haute-Vienne). Ordre de la division, (16 novembre 1918):

« Au cours de la bataille victorieuse de Champagne, du 29 septembre au 4 octobre 1918, a conduit les convois de ravitaillement en vivres et en munitions jusqu'aux éléments avancés, faisant preuve d'initiative et de sang-froid, malgré de fréquents bombardements. »

165e Division

Ancestrami

SAUVANET, Elie-Gabriel, gendarme, (Ambazac, Haute-Vienne). Ordre de la Division, 29 avril 1917) :

« Très bon gendarme, apte à toutes les missions, donne l'exemple en toutes circonstances. Blessé par un éclat d'obus au bras gauche, le 27 avril, à 9 heures, pendant le bombardement par l'ennemi du cantonnement occupé par le détachement. »

ROUME, Pierre, gendarme, (Lalinde, Dordogne). Ordre du Régiment, (a septembre 1917) :

« De service à un carrefour violemment bombardé par obus asphyxiants et de gros calibres, s'est dépensé sans compter pour maintenir l'ordre au milieu des convois, donnant ainsi un bel exemple de courage, de sang-froid et de dévouement, »

BOUDY, Louis, gendarme, (Salignac, Dordogne). Ordre du Régiment, (1er janvier 1918) : - « Très bon gendarme courageux, toujours prêt à marcher ; a, malgré de violents bombardements, parfaitement accompli toutes ses missions au cours des opérations d'avril et d'août 1917. »

ROUX, Jean, gendarme, (Lussac-les.-Eglises Haute-Vienne). Ordre du Régiment, (1er mars 1918) :

« Excellent gendarme. Gardien-chef de la prison prévôtale dans un cantonnement soumis à un violent bombardement, s'est employé sans compter pour sauver la vie des détenus confiés à sa garde. »

La Prévôté de la 165e division d'infanterie. Ordre de la Division, (1er septembre 1917) :

« A, sous les ordres du capitaine **BRAQUET**, au cours des attaques du 20 au 26 août, donné un bel exemple de courage et de fidélité au devoir, en assurant parfaitement tout le service d'ordre de jour et de nuit malgré de violents et fréquents bombardements. »

(Croix de guerre au prévôt de la division).

BRAQUET, Léonce, capitaine, Angoulême, Charente). Ordre du Quartier général, (10 janvier 1919) :

« Après avoir obtenu pour sa prévôté une citation à l'ordre de la Division, aux attaques d'août 1917, a continué, pendant les opérations, actives de 1918, à faire preuve de belles qualités de zèle, de dévouement et de courage, pour assurer l'ordre à proximité du champ de bataille, en particulier dans le secteur de Hangard-en-Santerre, à la contre attaque de Belloy (2 juin) et au cours de la poursuite d'août-septembre. »

BARBAZANGES, Joannès, gendarme, (Bellac, (Haute-Vienne). Ordre du Régiment :

«Après sept mois de présence à l'armée d'Orient, a rejoint le Quartier général de la division d'infanterie, au moment des opérations offensives de la somme et de l'Aisne. S'est particulièrement fait remarquer par son calme et son courage dans des circonstances difficiles et notamment au cours des barrages à proximité des premières lignes. »

Félicitations

A l'ordre de la Prévôté d'un groupe d'armée, (31 décembre 1918) :

Ancestrami

PASQUET, Jean-Baptiste, gendarme, (Ussel, Corrèze) :

« Aux armées depuis le mois de novembre 1915, y a toujours fait preuve du plus grand attachement à ses devoirs. Serviteur modèle, intelligent, homme de toute confiance, d'un jugement sûr, rempli d'initiative et d'un tact parfait. A donné la plus entière satisfaction dans le commandement qui lui a été confié des postes de Tours- sur-Manie, Proyes, Bourron et Rulose, Esternay et gare de Château-Thierry. »

Félicitations

Du général commandant en chef. (Ordre n° 5935t du 30 avril 1918).

DEPOMME, **Charles**, chef de brigade de 4e classe, (Mérinchal, Creuse) ; détaché à Pietterhouse, (Alsace) :

« A fait preuve de zèle dans le service, notamment dans l'application des règlements sur la circulation et dans la répression de l'espionnage. A obtenu des résultats importants. » Citation à l'ordre de la 14e Région, (9 janvier 1919).

DUFEIGNEUX, Louis, lieutenant territorial à la XIIe Légion :
« S'est distingué lors de la catastrophe survenue le i5 octobre 1918, à l'atelier de chargement de Vermissieux.
» Chargé d'une mission de protection à l'extrême avancée de la zone dangereuse, fut violemment soulevé et projeté sur le sol par l'explosion principale qui détruisit en partie deux villages, fortement contusionné, blessé à la tempe, à l'œil droit et aux mains. Il reprit immédiatement son poste et ne consentit à se faire relever qu'une heure plus tard, après le calme revenu, les explosions ayant pris fin. »

II

ARMÉE D'ORIENT

16e Division d'infanterie coloniale.

BAPTISTAT, Noël-François-Jean-Marie, lieutenant, (Rochechouart, Haute-Vienne), détaché à la prévôté de l'Armée d'Orient, Ordre de la Division :
« Lors de l'attaque de Binder, du 27 mai 1919, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'initiative dans l'organisation du service d'ordre immédiat à l'intérieur de la ville. A coopéré ensuite avec le plus grand courage et la plus belle énergie à la recherche et à l'arrestation des insurgés restés cachés dans les maisons. ».
Le lieutenant **BAPTISTAT** à reçu les félicitations du lieutenant-colonel grand prévôt de cette armée, le 20 septembre 1920, dans les termes suivants :
« A conduit avec intelligence et activité, sans compter sa peine, la fatigue et le danger des courses nocturnes, une enquête très délicate qui l'a amené à découvrir un dépôt clandestin d'armes et de munitions d'une assez grande importance et à fournir au commandement des renseignements intéressants. »

Ancestramil

Citations à l'ordre du Régiment

AUPITRE, Jean, gendarme, (Meyssac, Corrèze) ; **BOUISSET, Joël-Louis,** gendarme, (Barbezieux, Charente);

« Ont fait preuve de sang-froid, le 20 novembre 1915, en assurant le passage d'un pont par de nombreux convois et maintenant le meilleur ordre dans la circulation de la troupe sur ce pont, malgré le feu d'une batterie ennemie. » (Ordre du 2 avril 1916).

ROUFFIGNAC, Julien, gendarme, (Sarlat, Dordogne), Prévôté de la 122e division d'infanterie. Ordre du 3 janvier 1917) :

« Excellent serviteur, sur le front depuis 28 mois ; à fait preuve d'une énergie extraordinaire assurant son service malgré la fièvre qui le minait, prenant part à de nombreuses opérations de police et donnant ainsi l'exemple de l'abnégation et du dévouement. »

ROUGERIE, Pierre-Léon, gendarme, (Mareuil, Dordogne). Ordre du 25 mai 1917 : -

« A fait preuve de courage et de mépris du danger en se prodiguant, au milieu d'un bombardement violent par une escadrille ennemie, pour maintenir l'ordre au milieu des attelages de convois stationnés sur la route. »

LABASSE, Armand, gendarme, (Allassac, Corrèze).
Force publique de Salonique. (Ordre du 6 décembre 1017):

« Très bon serviteur, très consciencieux. A pris part à toutes les opérations de police dévolues à la force publique de Salonique pendant l'année 1916. Le 18 août 1917, au cours de l'incendie de Salonique, s'est particulièrement fait remarquer par le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, donnant à ses camarades le plus bel exemple. »

GREZE, Jean-Jules, maréchal des logis, (Montignac, Dordogne). Prévôté de la 122e division. Ordre du 4 mars 1917 :

« Excellent maréchal des logis, en Orient depuis 16 » mois ; n'a cessé pendant le cours de la campagne de remplir son devoir avec le dévouement le plus absolu jusqu'au moment où, complètement épuisé par la maladie, il a dû être évacué du front. »

LASSAUQUE, Pierre-Hilaire, chef de brigade de 4e classe, (Chalais, Charente), détaché au Ier groupe de divisions de l'armée du Danube, (28 mars 1918) :

« Chef de brigade- plein de zèle et de dévouement. Du 25 mai au 10 juin 1918, à l'attaque du Skra, a fait preuve d'énergie et de sang-froid en assurant, de jour comme de nuit, son service dans, des postes soumis à des tirs de barrage.
» A participé à l'avance de Macédoine, en Serbie, en Bulgarie et Roumanie. »

THIBEAUD, Frédéric, gendarme, (Meymàc, (Corrèze). Prévôté de la 76° division. Ordre du 4 décembre 1918 :

« Très bon gendarme. A effectué du 2 au 23 septembre 1918, de nombreuses patrouilles études services de planton de nuit et de jour sous un bombardement intermittent pour assurer la police de la circulation de Monastir à Kanina. A toujours fait preuve des plus belles qualités militaires, tant au cours de ses services que pendant la marche vers le Danube. »

Ancestramil

COURAT, **Emile-Léon**, chef de brigade de 4e classe, (Saint-Pierre-de-Chignac, Dordogne). Ordre du Régiment :

« Très bon brigadier sous tous les rapports, qui a apporté tout le zèle désirable dans les fonctions de greffier de la force publique du Quartier général et s'est particulièrement fait remarquer par son activité au cours des nombreuses arrestations opérées (consuls ennemis, suspects et comitadjis) à Salonique.»

DECHAMBE, Marcel-Jean, chef de brigade de 4e classe, (La Valette, Charente), Ordre du Régiment :

« Chef de brigade des plus dévoués, actif, plein d'initiative,-qui a rendu de grands services et s'est particulièrement distingué lors des nombreuses arrestations opérées, (consuls ennemis, suspects et comitadjis) à Salonique. »

DEBORD, Auguste- Jean, gendarme, (Saint-Astier, Dordogne). Ordre du 27 mars 1916.

« Modèle du bon gendarme, plein d'entrain et d'un zèle inlassable, s'est fait remarquer à maintes reprises, notamment lors des arrestations des consuls ennemis, des suspects et des comitadjis à Salonique. »

Citations à l'ordre de la Prévôté de l'armée d'Orient

.

PEYRABOUT, Joseph, gendarme, (Lanouaille, Dordogne), détaché à la force publique du Quartier général de l'armée d'Orient. (Ordre du 15 décembre 1916) :

« A fait preuve de beaucoup de zèle et d'énergie au cours des recherches et perquisitions qui ont amené des arrestations importantes dans la ville de Monastir. »

PAUCARD, Léonard, brigadier, Pontarion, (Creuse). Prévôté de la division. (Ordre, du 19 juin 1917) :

« Etant chef de poste à Isklar (Macédoine), a su se procurer habilement des renseignements qui ont abouti à l'arrestation de trois comitadjis dangereux qui ont été passés par les armes. A procédé personnellement à l'arrestation de l'un d'eux, porteur d'un révolver chargé et d'un poignard, pendant qu'il faisait arrêter le deuxième par les militaires de son poste er/ le troisième par le service de la sureté. »

LARDY, Marcel, gendarme, (Bénévent, Creuset Prévôté de la 122e division. (Ordre du 19 juin 1917) :

« Détaché au poste d'Isklar (Macédoine), a parfaitement secondé son chef de poste dans la recherche et, l'arrestation de trois comitadjis dangereux qui ont été passés par les armes. A coopéré personnellement à l'arrestation de l'un des plus dangereux. »

Lettres de Félicitations du Lieutenant-colonel grand prévôt de l'armée d'Orient

VIGERIE, Jean, chef de brigade; (Jarnages, Creuse). Ordre n° 17 du 18 juillet 1919 :

« Chef de brigade actif qui a fourni un excellent rendement. Les 3 et 4 juillet 1919, a fait preuve d'initiative intelligente en mettant en état d'arrestation plusieurs individus armés, qui faisaient partis d'une bande organisée et se livraient au trafic d'armes et de munitions de guerre. A essuyé, au cours de ces arrestations, une vingtaine de coups de feu tirés par des malfaiteurs probablement affiliés à la même bande. »

Aperçu

MOREAU, Eugène, gendarme, (Neuvic, Corsèze). Ordre n° 17 du 18 juillet 1919) :

« A secondé avec beaucoup de courage et de dévouement son chef de brigade dans l'arrestation de plusieurs individus armés qui faisaient partie d'une bande organisée et se livraient au trafic d'armes et de munitions de guerre. A essuyé, au cours de ces arrestations une vingtaine de coups de feu tirés par des malfaiteurs, probablement affiliés à la même bande. »

Au moment de la dissolution de la gendarmerie Thracienne, le général **CHARPY**, gouverneur de la thrace Occidentale exprime « sa très vive satisfaction» des services rendus par cette troupe dont faisaient partie :

Le chef de brigade de 4e classe **VERGER, Laurent-Félix,** (Issigeac, Dordogne) ;

Et le gendarme **TEXIER, Jean**, (Eymoutiers, Dordogne).

III

ARMÉE AMÉRICAINE

LARDILLIER, Hippolyte, gendarme, (Auzances, Creuse). Ordre du 17 novembre 1918 :

« Pendant les opérations du 5 au 12 août 1918, au sud de la Vesle, étant de service aux carrefours de Loupeigne et de Mont-Notre-Dame violemment bombardés par l'artillerie ennemie, a donné l'exemple du sang-froid et du calme sous le feu.

BRELINGARD, Jean, chef de brigade de 4e classe, (Genouillat, Creuse) : ,

« S'est dépensé sans compter et, appelé par son service, dans des endroits fréquemment bombardés, a fait preuve de courage, d'activité et d'énergie. »

Le chef de brigade **BRELINGARD**, a également été cité à l'ordre de la Ire division américaine (22 octobre 1918) :

« Sous le commandement du capitaine **BAULARD**, prévôt de l'armée américaine, a exécuté avec un grand dévouement et un zèle inlassable les diverses missions qui lui ont été confiées, soit dans la zône de l'arrière, soit sur le champ de bataille. »

LEONARD, Charles, chef de brigade de 2e classe, (Angoulême, Charente) :

« Excellent chef de brigade qui a donné des preuves de son zèle et de son énergie dans des circonstances souvent périlleuses, notamment à la prévôté de la 2e division d'infanterie américaine pendant les opérations da juillet à novembre 1918. »

Lettre du général commandant la 5e division américaine, adressée au capitaine de complément **SILVANT**, le 25 avril 1919 :

« Je désire vous exprimer ma haute appréciation sur les services que vous avez rendus à la division pendant la période à laquelle vous y avez été attaché par vos fonctions.

Ancestramil

» Les Etats-Unis vous seront toujours reconnaissants des grands services que vous leur avez rendus ainsi que vos camarades les officiers de liaison.
» Le succès attendu par la coopération des troupes françaises et américaines peut être largement attribué aux officiers français attachés à l'armée américaine. » Je désire vous exprimer mes meilleurs remerciements à vous personnellement. »

*

* *

Ainsi les militaires de la Légion ont participé dans des formations prévôtales, sur tous les fronts, à toutes les grandes batailles de la guerre. Certains n'ont pas voulu borner leur activité à l'exécution du service de la gendarmerie en campagne, quels que fussent d'ailleurs les difficultés et des dangers qu'il présentait. Ils ont cherché à prendre une part plus active à la lutte; ils ont voulu affronter directement l'ennemi en servant dans les armes combattantes où ils ont donné un magnifique exemple.

CHAPITRE IV

Militaires passés dans l'infanterie

Un capitaine, un lieutenant, un chef de brigade de 3e classe, 3 chefs de brigade de 4e classe, 2 gendarmes de la XIIe Légion, ont servi dans l'infanterie pendant la guerre ; 4 chefs de 3e classe ont été détachés comme instructeurs dans un bataillon d'Afrique et un gendarme dans une section spéciale. Les uns, maintenus dans les brigades après le départ des prévôtaux, demandèrent à changer d'arme pour hâter leur envoi aux armées ; les autres déjà détachés dans des formations prévôtales, pensèrent qu'ils trouveraient, dans l'infanterie, l'occasion de mieux déployer leurs qualités militaires.

Ils ont mérité les citations suivantes :
DELMAS, Jean, brigadier, (Saint-Vaury, Creuse), parti comme adjudant au 126e régiment d'infanterie, nommé sous-lieutenant à titre temporaire au 327e régiment d'infanterie :

« Excellent sous-officier qui a fait preuve, le 4 septembre, d'énergie, de volonté et d'intelligence. Chargé de diriger le groupe de nettoyeurs de tranchées de son bataillon, il est resté pendant la heures en face d'une section de mitrailleuses allemandes et a fait, en même temps, la reconnaissance judicieuse du terrain, ce qui a facilité considérablement notre installation sur les nouvelles lignes. »

(1re citation, ordre de la 51e division, 11 septembre 1916).
« A pris énergiquement le commandement de sa compagnie dont le capitaine venait d'être blessé. A un moment très critique, grâce à sa bravoure, à ses dispositions judicieuses, a empêché l'ennemi de forcer un barrage qu'il venait de contre-attaquer à la grenade. »

(2e citation, ordre de la 162e division, 29 mai 1917).

Ancestramil

« Officier calme, courageux, ne transigeant jamais sur le devoir qu'il voit dans toute son étendue. A entrainé sa section sur les objectifs ; l'ayant établie, s'est occupée de tout autour de lui, a envoyé de nombreux et précieux renseignements. »

(3e citation, ordre de la 162e division, 6 septembre 1917).
« Par son calme, son sang-froid, a maintenu sa section pendant plus de deux heures sous un bombardement des plus violents et de tous calibres et, par des dispositions judicieusement prises, a arrêté et dispersé une forte reconnaissance ennemie qui tentait de s'emparer d'une position tenue par son unité. Officier des plus braves déjà trois fois cité. »
(4e citation, ordre de la 162e division, 10 novembre 1917.

Le gendarme **AGLAURE, Albert**, (Vallières, Creuse), d'abord détaché à la 62e division d'infanterie comme prévôtal, caporal au 250e régiment d'infanterie, en avril 1915, a été cité à l'ordre de la brigade comme adjudant :
« Très bon chef de section, zélé et dévoué. Le 16 mai 1917, au cours d'une attaque allemande, malgré un violent bombardement, n'a pas cessé de circuler dans la tranchée occupée par sa section afin de s'assurer que tous les hommes étaient à leur poste de combat. A organisé de sa propre initiative une section de contre-attaque et s'est toujours tenu au courant de la situation des sections de première ligne. »

Le lieutenant **SAVE, Jules,** commandant l'arrondissement d'Ussel (Corrèze), passé avec son grade d'une formation prévôtale au 57e régiment d'infanterie :
« Officier d'un calme remarquable ayant un grand ascendant sur ses hommes. A entrainé superbement sa section à l'assaut d'une tranchée allemande sous un bombardement violent et un feu nourri de mitrailleuses. »
(Ordre de la 35e division, 16 mai 1918).
» Officier d'un calme réfléchi et d'un froid courage. Le mai 1918, a conduit superbement sa section à l'assaut de la ferme du Mont-L… contribuant à la capture de nombreux prisonniers ; est tombé glorieusement au cours d'une contre-attaque allemande, en plein combat, alors qu'il communiquait à ses hommes son entrain et sa farouche énergie. (Déjà cité). » (Ordre de la 35e division, 30 juin 1918).
Le lieutenant **SAVE** a reçu la croix de la Légion d'honneur à titre posthume.

DÉCORATIONS

———

Légion d'honneur à titre posthume :
Lieutenant **SAVE**, (Ussel Corrèze).

———

Ont été décorés de la *médaille militaire* à titre exceptionnel :

VILLEDIEU, Camille-Antoine, chef de brigade de 4e classe, (Confolans, Charente) :

« Excellent gradé, très actif qui a rendu d'éminents services à la 72e section prévôtale détachée à l'intérieur en procédant personnellement à de nombreuses arrestations de déserteurs. »

BEAUNE, Félix, gendarme, (Guéret, Creuse). (J. O. du 8 août) :

Ancestram

« Gendarme zélé et d'une activité inlassable, qui a rendu des services très appréciés à la 144e section prévôtale, stationnée à l'intérieur, dans la recherche des déserteurs. A participé à de nombreuses arrestations dans des conditions difficiles et dangereuses. »
A titre posthume, (D. 24 mars 1920, J. O. du 12 mai).

LEVEQUE, Pierre, gendarme, (Nexon, Haute-Vienne) :

« Excellent serviteur. Mort le 29 décembre 1915, des suites de blessures reçues accidentellement en service commandé. » (Article 277. du service intérieur).

BESSE, André, gendarme, (Saint-Laurent-sur-Gorre, Haute- Vienne) :

« Très bon gendarme qui a toujours rempli consciencieusement ses devoirs. Gravement atteint par les gaz, le 28 mars 1918. Est mort six heures après. A été cité. »

LAPLANCHE, Antony, gendarme, (Royères, Creuse) :

« Bon gendarme. A été tué le 3 mars 1916, par une bombe ennemie. A été cite. »

PRUDHOMME, Marcel, gendarme, (Laforce, Dordogne) :

« Gendarme d'un zèle et d'un dévouement absolus. Tué à l'ennemi, le 15 février 1915, sous Ypres, en se rendant au poste qui lui était assigné, A été cité. »

La *croix de guerre belge*, été attribuée : (D. M. du 25 mai 1920) :

Au capitaine **CORDIER**, commandant l'arrondissement de Sarlat (Dordogne).
Au chef de brigade de 4e classe **LAVAUD**, des brigades de Limoges (Haute-Vienne).

La décoration anglaise *Meritorious-Service-Army*, a été décernée au gendarme **DUVERT**, **François**, de la brigade de Meymac (Corrèze), pour blessure reçue dans le service.

*

**

Telles sont les récompenses obtenues aux armées par militaires de la XIIe Légion. Inscrites à l'Ordre à mesure qu'elles parvenaient au Corps et communiquées à toutes les brigades, ces citations ont rappelé aux gendarmes revenus des armées, les fatigues qu'ils avaient supportées et les dangers qu'ils avaient courus ; elles ont révélé aux militaires âgés l'âpreté de la lutte ; elles ont donné aux gendarmes auxiliaires la juste notion de la valeur et du rôle de la gendarmerie ; pour tous, elles: ont été un noble enseignement et un exemple dont chaque militaire servant à l'intérieur a voulu se rendre digne.

CHAPITRE V

Service de la Légion à l'Intérieur

La mission de la gendarmerie, déjà lourde et complexe en temps de paix, fut considérablement augmentée du fait de la guerre. Les migrations des évacués des régions envahies et des ouvriers attirés vers les centres industriels produisirent un tel déplacement de la population que le nombre des habitants de certaines villes fut presque doublé (Tulle,

Ancestrami

Bergerac). Les opérations du recrutement, les réquisitions de toute nature, les innombrables enquêtes d'allocations, l'application des restrictions imposées à la population et surtout la police militaire (surveillance des militaires en sursis, détachés a l'agriculture ou dans les usines, occupation permanente des camps de la région qui furent pourvus de forces supplétives de gendarmerie, présence de détachements d'instruction de l'armée américaine, enfin la recherche des quelques mauvais français qui voulaient se soustraire au devoir militaire), imposèrent à la gendarmerie une tâche dont il est difficile de nier l'importance.
Et pourtant, l'effectif des militaires de la Légion servant à l'intérieur fut réduit en permanence d'un quart environ. Le personnel, sans cesse en mouvement par suite de l'organisation de prévôtés nouvelles, du remplacement des militaires évacués et des relèves, éprouvait de grandes difficultés à se tenir au courant des nombreuses prescriptions édictées. Les gradés étaient en nombre insuffisant ; ils étaient secondés par quelques éléments instruits âgés (militaires de carrière ou de complément, engagés volontaires pour la durée de la guerre) et par des gendarmes temporaires ou auxiliaires dont l'incontestable dévouement ne pouvait suppléer l'inexpérience. Grâce à l'activité, au zèle et à l'abnégation de tous, cependant, la gendarmerie réussit à remplir ses attributions multiples et variées de telle sorte que le maintien de l'ordre lut partout convenablement assuré.

Un tel résultat n'a pas seulement exigé de l'activité ; il n'aurait pu être obtenu si, comme leurs camarades des armées, les militaires de l'intérieur n'avaient été animés du courage, du sentiment du devoir et de l'amour du bien public qui, à toutes les époques de son histoire, on tait l'honneur de la gendarmerie. Les récompenses qu'ils ont méritées témoignent des difficultés qu'ils ont rencontrées dans leur mission essentiellement protectrice :

Une médaille d'argent, deux médailles d'honneur de bronze et une lettre de félicitations du ministre de l'Intérieur ;

Deux citations à l'ordre de la 12^{e} Région ;

Cinquante-deux citations à l'ordre de la Légion, ont sanctionné les plus belles actions accomplies à l'intérieur.

Le 28 août 19I4, le brigadier **DEVERGNAS**, Confolens, Charente) et le gendarme **FILIPPI**, (Segonzac, Charente) détachés au poste de La Braconne, tiennent en respect une vingtaine de soldats du 12^{e} groupe spécial, pour la plupart dangereux repris de justice, qui les assaillent à coups de pierres, jusqu'à l'arrivée du poste de police du camp ; (Ordre de la 12^{e} Région, 20 septembre 1914)

Les gendarmes **RUDEAU**, (Barbezieux), Dominique, (Angoulême) et **ROUGIER**, (Cherves, Charente) ; sont cités à l'ordre de la Légion, pour « les qualités dont ils ont fait preuve et l'aide qu'ils ont prêtée au chef de poste de La Braconne pendant l'occupation du camp par le 12^{e} groupe spécial. » (Ordre du 28 septembre 1914).

Les militaires des deux brigades supplétives du camp de la Courtine sous les ordres du maréchal des logis **VIEBAN**, (Bort, Corrèze) et du brigadier **MONTCOURRIER** (Vallières. Creuse), reçoivent un témoignage de satisfaction du général **DENNERY**, commandant les troupes, pour « le zèle continu et le dévouement absolu qu'ils ont apportés dans l'accomplissement de leur mission et pour les services qu'ils ont rendus au point de vue du maintien du bon ordre et de la discipline du camp. » (Ordre de la Place n° 4).

En 1917, la gendarmerie du camp de la Courtine reçoit en outre, avec toutes les troupes appelées aux opérations de police destinées à la surveillance des troupes russes qui occupaient

le camp, les félicitations du général commandant la 12e région. (Ordre général 11" 85, 22 septembre 1917).
Le 16 juin 1915, le maréchal des logis **PENOT, Henri,** (Rouillac, Charente), sauve par sa courageuse intervention, une maison contiguë à un immeuble en flammes.
(Médaille d'honneur en argent).

Les gendarmes **PUYBONNIEUX, Pierre** ; **FAURE, Lucien** et le gendarme retraité rappelé **LAVAL**, de Laroche-Chalais, (Dordogne), arrêtent un individu notoirement dangereux qui inquiétait la population et s'était réfugié, armé d'une fourche en fer, au sommet d'une meule de foin, le 4 juillet 19)6. (Ordre de la Légion. 15 juillet 1915).

Le 27 août 1916, le brigadier **LAVIGNE, Jules** ; les gendarmes **AUCLAIR, Louis,** et **LAGARDE, François** de Bénévent (Creuse), au cours d'une manifestation violente dirigée contre un soldat infirmier auxiliaire, réussissent à protéger ce militaire et à éviter les incidents regrettables qui pouvaient se produire. (Ordre de la Légion, 10 septembre 1916).

Au cours de l'inondation du 10 juin 1917, le brigadier **POULANGE, Jacques,** le gendarme **GOUZOT, Pierre,** et le gendarme auxiliaire **BONHOMME**, de Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne), se portent au secours des habitants cernés par les eaux et sauvent, d'une mort certaine, un vieillard et une fillette.[1]

Le brigadier **POPLANGE**, reçoit une médaille d'honneur en bronze.

Le gendarme **SEGRET**, (Ahun, Creuse), de service à la pêche d'un étang, le 28 novembre 1918, réussit à sauver des jeunes gens enlizés jusqu'aux aisselles dans une vase épaisse. Il reçoit les félicitations du ministre de l'Intérieur.

Le gendarme territorial **PERY, Auguste,** (Segonzac) Charente), obtient une médaille d'honneur en bronze pour avoir sauvé des flammes un vieillard couché au deuxième étage d'une maison incendiée, (3 juillet 1915).

Le gendarme territorial **BONNET**, (Allassac, Corrèze), (8 mai 1915) ; le gendarme **CLAVEL**, (**VIGEOIS**, Corrèze), (23 novembre 1915) et le chef de brigade de 4e classe **VALLIERGUES, Albert,** (Objat, Corrèze), (8 juillet 1918) sont également cité individuellement, à l'ordre de la Légion, pour avoir arrêt un cheval emballé, au péril de leur vie.

Le maréchal des logis territorial **DUTOURNIE**, Saint- Aulaye, Dordogne), parvient à maîtriser deux vaches emballées, attelées à une charrette sur laquelle se trouvaient trois jeunes enfants et protège ensuite un habitant que l'une des vaches, indomptée, commençait à piétiner après avoir été dételée. (7 octobre 1917).

Mentionnons encore les militaires qui se sont distinguée dans la poursuite et l'arrestation des déserteurs : Adjudant **STEPHAN, Pierre-Marie**, (Limoges, Haute-Vienne) : « Le 2 août 1910, à Limoges, (Haute-Vienne), a fait preuve de la plus grande initiative, d'une énergie à toute épreuve et d'un remarquable sang-froid en arrêtant et en maîtrisant, pendant plus d'une

[1] Le gendarme **GOUZOT** a, en outre, été cité à l'ordre du Régiment à la prévôté de la 62e division d'infanterie.

demi-heure, un soldat déserteur, revêtu des insignes d'adjudant, qui lui opposait une résistance furieuse et faisait rébellion en tentant de s'évader. A dû requérir des militaires de la garnison pour lui prêter main-forte. »
Gendarme auxiliaire **DUTHEIL**, (Eygurande, Corrèze) : « Le 9 janvier 1917, s'est montré digne des belles traditions de l'arme, en faisant preuve de dévouement et d'initiative lors de l'arrestation d'un déserteur qui venait de lui être signalé et avec lequel il a soutenu, avec sang-froid et courage, une lutte des plus violentes au cours de laquelle il a été fortement contusionné au visage. A réussi à maintenir l'arrestation de ce déserteur et à le conduire à la brigade, avec l'aide de deux militaires requis. »

Gendarmes **LAGARDE, Pierre et FRACHET, Léonard**, (Seilliac, Corrèze) :

« Le 25 janvier 1917, prévenus au cours d'une tournée qu'un déserteur armé se trouvait dans un village voisin, n'ont pas hésité à se rendre à son domicile. L'ayant rejoint, ont fait preuve de décision et de courage en le mettant en état d'arrestation, malgré son attitude menaçante, et en lui enlevant la fourche et le revolver dont il était armé, avant qu'il ait pu en faire usage. »

Trois mois après, le 8 mai 1917, ce même déserteur revient dans ses foyers sans titre régulier d'absence ; le brigadier **DUTEIL** et les gendarmes temporaires **VINATIER** et **LALUT** surveillent pendant toute la nuit, la maison du déserteur qu'ils savent armé d'un fusil modèle 1886 et d'une grande quantité de cartouches. Le lendemain, à trois heures, le brigadier **DUTEIL**, pénétrant dans l'habitation, est atteint à la jambe gauche d'un coup de feu tiré à bout portant par le malfaiteur ; le gendarme **LALUT** se précipite au secours de son chef, le relève et le dépose à l'abri d'un mur. Dans l'après-midi, arrivent le commandant d'arrondissement et des renforts prélevés sur les brigades voisines ; ils sont suivis, dans la soirée, d'une section d'infanterie envoyée de Tulle. La maison est cernée. Le déserteur est capturé, le lendemain, après avoir été blessé au bras par une sentinelle, en cherchant à s'enfuir.
Le brigadier **DUTEIL**, était si grièvement blessé qu'il mourut, le 11 mai, à l'hôpital de Tulle où il avait été transporté.

DUTEIL, LALUT et **VINATIER** furent cités à l'ordre de la 12^{e} Région,

Le 17 mai 1917, les gendarmes **GEOFFROY, Guillaume** ; **DELHOUME Jean** ; le gendarme rappelé **BOISSOU** et le gendarme auxiliaire **LATZARUS**, (Limoges, Haute-Vienne) font preuve « de décision, de fermeté et de courage en procédant, sans effusion de sang, à l'arrestation d'un déserteur dangereux et armé d'un fusil de guerre allemand chargé. »

Le gendarme **AUGE**, **Louis**, (Brive, Corrèze), reçoit les félicitations du chef de Légion, pour avoir dans « la première partie de l'année, procédé à 10 arrestations de déserteurs on de voleurs ; détaché ensuite à la gare de Brive où il n'est pas le plus ancien, a encore arrêté 6 déserteurs et 10 individus civils ou militaires, surpris par lui en flagrant délit. »

Le gendarme **MARTINIE, Pierre**, (Sornac, Corrèze), s'est particulièrement distingué, « le 14 janvier 1918, par son sang-froid, son courage et son énergie, en poursuivant seul, pendant plus de six kilomètres, à travers les montagnes et les marécages, deux déserteurs repris de justice et en procédant seul à leur arrestation et cela, malgré son état de fatigue et d'épuisement. »

Le 5 novembre 1918, le chef de brigade **LAVAUD, Germain**, et le gendarme territorial **DAUDRIX**, (Bergerac, Dordogne), sont cités à l'ordre de la Légion « pour avoir découvert et capturé un nègre d'une force herculéenne, soldat américain déserteur et inculpé de vols, armé

d'un revolver chargé de six cartouches, qui cherchait à s'en servir après avoir tenté de désarmer le chef dé brigade qu'il avait blessé légèrement. »

Ainsi donc, l'action de la gendarmerie s'est traduite, non seulement par la bonne exécution du service général, mais encore par les actes les plus variés qui dénotent chez les auteurs, une admirable intelligence de leur mission sociale. Un dernier exemple montrera toute l'étendue des solides qualités dont les militaires de la XIIe Légion ont fait preuve pendant la guerre : celui qu'a donné le gendarme **WOLF**, (Thiviers, Dordogne), dont la conduite a été récompensée par une médaille de bronze de la Société d'Encouragement au Bien, (D. M. 13. 7. 20).

« Bien qu'ayant trois enfants à sa charge, a reçu sous son toit en 1910, son père, septuagénaire et atteint de paralysie générale, l'a soigné et a subvenu à tous ses besoins jusqu'à son décès, survenu en octobre 1914

» Ensuite a recueilli chez lui, du 18 novembre 1914 au I7 septembre 1918, un neveu et une nièce âgés respectivement de 10 et 13 ans, orphelins de mère et que la mobilisation du père venait de laisser sans soutien ; il a pourvu à tous leur besoins et s'est occupé de leur instruction, et de leur éducation comme s'ils avaient été ses propres enfants. Ces actes ont été accomplis avec désintéressement, ce qui dénote, de la part du gendarme **WOLF**, une excellente nature et grand esprit de dévouement. »

CONCLUSION

Dans la guerre comme dans la paix, le gendarme n'a pas été inférieur à sa tâche : il s'est prodigué de toutes manières pour remplir sa mission et donner l'effort qu'attendaient de lui la société et le commandement.
Les militaires de la XIIe Légion ont fait brillamment leur devoir. Sur le champ de bataille et dans la zône des armées comme à l'intérieur, ils ont continué les nobles traditions de notre arme. Leur rôle, pendant la guerre 1914-1918, est digne du glorieux Historique de la gendarmerie où « reviennent, sans cesse, les noms des plus belles vertus et qualités militaires : zèle, dévouement, énergie, courage, calme, sang-froid, mépris de la mort. »[1].
Au front, le soldat et la population civile ont été protégés et si, parfois, l'un et l'autre ont cru souffrir de l'intervention du gendarme, sans se rendre compte que leur santé et leur sécurité dépendaient de cette intervention ; si, trop souvent, le rôle du gendarme a été méconnu, les pouvoirs publics et les chefs de nos armées ne s'y sont pas trompés, ils ont su mesurer l'étendue des services que le gendarme a rendus aux troupes et à la population en accomplissant, sans bruit, sa tâche incessante au milieu des fatigues et des dangers.
A l'intérieur, « si les populations rurales ont « bien tenu, » c'est peut-être parce que le gendarme, en tournée, a toujours su dire au maire, au curé, à l'instituteur, des paroles d'espoir et de confiance ; c'est plus certainement parce que, grâce à lui, les défaitistes n'ont pu poursuivre leur abominable besogne. »[2] Mais n'est-ce pas aussi, et surtout parce que la gendarmerie a su donner à la population cette tranquillité dont elle avait besoin pour maintenir la vie économique du pays et travailler à la défense nationale ?

[1] Historique de la Gendarmerie, p. 7 et 10.
[2] Historique de la Gendarmerie, p. 7 et 10.

En poursuivant sans relâche les mauvais citoyens, ces ennemis de l'intérieur, le gendarme n'était-il point, parmi les populations éloignées du front, un représentant de cette armée qui luttait contre l'envahisseur ?
Quoi qu'il en soit, les gendarmes, soldats d'élite et citoyens par le rôle social qui leur incombe, ont contribué, pendant la guerre à maintenir le moral du pays et de ses défenseurs au niveau des exigences de la Victoire. La victoire est venue. Les soldats démobilisés ont repris leurs pacifiques travaux pour relever les ruines et fermer les plaies de la Patrie. Ces travaux exigent un calme et une sécurité que l'observation des lois peut seule assurer.

La gendarmerie d'aujourd'hui et de demain aura pour tâche principale de travailler au maintien de la paix sociale si nécessaire. Elle y parviendra, si les gendarmes puisent, dans son Histoire, la volonté d'imiter ceux dont l'obscure vie d'honneur et de dévouement a fait de notre arme une institution indispensable à la société contemporaine.
Puisse chacun des militaires de la XIIe Légion s'inspirer des exemples contenus dans le présent Historique, exemples qui constituent d'admirables leçons de Morale civique et militaire ; leur action, ferme mais correcte, sans violence, ne manquera pas de donner tous les résultats que la Société espère de la gendarmerie dont les membres ont su mériter ce bel éloge du, Maréchal Pétain :

Tous ont bien mérité de la Patrie

Renseignements généraux sur les Effectifs

TABLEAU 1

Au 1er août 1914, la Légion avait un effectif de :

	EFFECTIF					
	REEL			REGLEMENTAIRE		
GRADES	Officiers	à cheval	à pied	Officiers	à cheval	à pied
Officiers	29			30		
Chefs de brigade de 1re cl.		5	1			
id. 2e cl.		17	5		18	11
id. 3e cl.		37	25		38	25
id. 4e cl.		72	51		76	49
Gendarmes		512	282		528	279
Elèves-gendarmes		9				
	29	652	364	30	660	364
	29	1016		30	1024	

Ancestramil

TABLEAU II

La Légion a reçu du 2 août 1914 au 31 décembre 1918 :

Officiers	active			25
	complément		21	46
			à cheval	à pied
Gendarmes de l'active			13	16
Réservistes	Chefs de brigade de 1re classe			2
et	« «	2e cl.		11
Territoriaux	« «	3e cl.		23
	Gendarmes			177
Retraités rappelés.	Chefs de brigade de 1re classe			1
Engagés volontaires	« «	2e cl.		
pour la durée de la	« «	3e cl.		2
guerre				
	Gendarmes			7
Gendarmes auxiliaires			410	
Gendarmes temporaires				1
			13	670
	TOTAL		683	

TABLEAU III

EFFECTIF à l'intérieur au 11 novembre 1918 :

Officiers	de l'armée active.		13	
de complément			15	
			28	
			à cheval	à pied
	Chefs de brigade hors cl.			
Militaires	id.	1re cl.	6	
de	id.	2e cl.	18	5
l'activité	id.	3e cl.	33	28
	Id.	4e cl.	42	36
	Gendarmes		275	157
Militaires de	Chefs de brigade de 1re cl.			1
complément	id.	2e cl.		2
de toutes catégo-	id.	3e cl.		7
Ries	id.	4e cl.		10
	Gendarmes			47
Gendarmes temporaires				102

Ancestrami

Gendarmes auxiliaires		66
	374	461
TOTAL	835	

TABLEAU IV

DÉTACHEMENTS prévôtaux dont l'organisation était prévue dès le temps de paix :

Formations	Officiers	Arme à cheval			Arme à pied				Total	Date de l'enlèvement de la 12e Région
		C.B. 3	C. B. 4	Gendar.	C. B. 2	C. B. 3	C. B.4	Gendar.		
12e C. A.	2	3	3	33		3	1	8	53	6 août 1914
23e D. I.	1	1	1	13		1	1	5	23	5 août 1914
24e D. I.	1	1	1	13		1	1	5	23	5 août 1914
62e D. I. R.	2	1	2	17		2	1	5	30	6 août 1914
89e D. I. T.	2		2	12		2		2	20	11 août 1914
1re A. (Dôle)					1	1	6	32	40	4 août 1914
IIe A. (Dijon)	2				1	2	4	59	68	4 août 1914
	10	6	9	88	2	12	14	116	257	

Archives Tramil

DÉTACHEMENTS prévôtaux dont la formation n'était pas prévue dès le temps de paix :

Formations	Officiers	Arme à cheval			à pied			Total	Date de l'enlèvement de la 12e Région
		C.B. 3	C. B. 4	Gendar.	C. B. 3	C. B.4	Gendar.		
V. A.	2	2	3	17	1	2	12	39	17 septembre 1914
X. A.					2	3	22	27	13 novembre 1814
33e C. A.		1	1	13				15	7 octobre 1914
Armée anglaise			1	6				7	4 février 1915
id.		1	1	18			6	26	20 mars 1915
id.		2	4	24				30	14 mai 1915
Armée d'Orient			3	12				15	6 octobre 1915
Ter. De Belfort		1	2	9				12	9 octobre 1915
Salonique		1					12	13	8 janvier 1916
33e C. A.			2	12				14	21 avril 1916
	2	8	17	111	3	5	52	198	

TABLEAU V

, DÉCOMPOSITION de l'effectif total des militaires de la 12e Légion ayant concouru au service des Prévôtés ou des Sections de gendarmerie. (Constitution des formations où relèves).

Officiers : 22

		à pied	à cheval
	Chefs de brigade de 2e classe.	1	6
Trope	id. 3e classe	37	33
	id. 4e classe	61	48
Gendarmes de toutes catégories.		446	472
		545	559
	Total	1104	

TABLEAU VI

EFFECTIF servant aux Prévôtés à la date du n novembre 1918

Désignation des unités	Officiers	A cheval			A pied		
		Chef de brigade		Gendar.	Chefs de brigade		Gendar.
		3e cl.	4e cl.		3e cl.	4e cl.	
C. Q. G.				1		3	9
1e A.	1						
4e C. A.	1						
7e C. A.				1			
9e C. A.	1						
12e C. A.	1		1	13			6
33e C. A.			1	6			6
34e C. A.				13			
40e C.A.							1
1er C. C.						1	
2e C. C.							1
18e D. I.			1				
20e D. I.			1				
23e D. I.			1	4		1	
24e D. I.			1	7			
32e D. I.	1						
41e D. I.				1			
53e D. I.							1
57e D. I.				2			
59e D. I.							1
62e D. I.		1		2			4
76e D. I.				1			
122e D. I.			1	7			
123e D. I.				1			
125e D. I.		1					
152e D. I.				1			
154e D. I.				1			
2e D. I. C.							1
1er C. A. U. S.				3		1	
2e D. I. U. S.					1		
5e D. I. U. S.	1						
91e D. I. U. S.	1						1
F. S. A. B.	1		9	66		4	18
F. P. Italie						1	2
Q. G. de l'A. O.			1	4		1	
D. A. de l'A. O.	1		3			1	9
P. de Monastir			1	7			2
P. d'Alsace						1	
Colmar							1

Annexe n°1

Mulhouse							2
Metz				2			
Strasbourg				3			2
Thionville				1			
Peloton n°2				1			
R. P. G.			2	4			2
G. M. P.	1					1	
7e Section	1		1	2			
15e id.							1
19e							2
22e							3
24e							3
28e				2			1
29e				2			
30e							1
51e							3
53e							2
56e							1
57e			1	3	1	1	8
58e							3
59e	1						
60e			1			1	3
62e				3			
65e			1				2
66e						1	1
67e							2
68e	1					1	2
71e				2		1	8
72e						1	10
102e				1			
104e							17
105e			1				
106e			1	4			
112e							3
114e	1			5			4
115e							1
116e	1			4			5
119e							2
154e			1				5
156e							2
161e							3
263e							5
165e							1
168e				1			1
170e							4
176e				2			
182e							1
183e							4
184e							1
186e							1
190e				1			
193e				1			

Annestham

Totaux	5	2	30	185	2	21	185
Totaux généraux	15	217			208		
		425					

Ancestramil

ETAT NOMINATIF des militaires de la Légion tués ou morts des suites de blessures ou de maladies aux Armées

Noms	Grades et armes	Résidence	Formation Affectation	Dates et circonstances du décès
Boutron.	Ch. d'esc.	Limoges	34e C. A.	15 juin 1919, maladie.
Bordas.	Gend. à ch.	Dun-le-P.	24e D. 1.	14 octobre 1918, à Vicence (Italie).
Bournazel.	id.	Bort	A. O.	1 ?mai 1918, en mer, torpillage.
Besse.	id.	St-Laurent	F. S. A. B.	21 mai 1918, gaz.
Billaud.	id.	Chalus	R. F. B.	3 septembre 1918, maladie.
Defaye.	id.	St-Léonard	12e C. A.	10 avril 1915, éclat d'obus.
Darcissac.	Gend. à p.	Sarlat	168e Sect.	9 août 1919, maladie.
Favareille.	Gend. à ch.	Thenon	A. O.	15 juillet 1917, maladie.
Gaillard.	id.	St-Astier	62e D. 1.	30 juin 1916, en captivité, blessure.
Joncas.	id.	Hautefort	24e D. I.	7 décembre 1916, éclat d'obus.
Laplanche.	Gend. à p.	Royères	2e A.	30 mars 1916, bombe d'avion.
Lelièvre.	Clt. d'esc.	Guéret	42e R. A. C.	22 janv. 1918, naufrage sur un lac balkanique (ravitail.)
Lévêque	Gend. à p.	Nexon	7e A.	29 décembre 1915, accident.
Lhuguet.	M.-de-L.ch.	Lubersac	12e C. A.	11 mars 1916, maladie.
Martin.,	Brig. à pied	St-Laurent	108e R. I.	25 juillet 1916, tué à l'ennemi.
Moreaud.	Gend. à p.	Ruffec	123e D. I.	28 février 1918, maladie.
Monribot	Gend. à ch.	Villefranche-de-L	122e D. I.	8 décembre 1918, à l'A. O., maladie.
Pascal	Gend. à p.	Objat	12e C. A.	27 mai 1918, en Italie, maladie.
Prudhomme	Gend. à ch.	Laforce	F. S. A. B.	15 février 1916, tué à l'ennemi.
Save	Lieutenant	Ussel	57e R. I.	30 mai 1918, tué à l'ennemi.
Seltzer.	id.	Rochechouart	2e A. 7	mars 1917, suite de blessure.
Troutaud	Gend. à ch.	Aixe-sur-V.	A. O.	18 octobre 1918, maladie.

Ancestimmo

TABLEAU VIII

ETAT NOMINATIF des militaires blessés aux armées

Noms	Grades et armes	Résidence	Formations	Observations
Février	M. de L.	St-Privat	12e C.A.	Août 1914, accident
Lavaud	Gendarme	Bergerac	89e D. I. T.	8 janvier 1915, éclat d'obus.
Ségéral.	id.	Confolens		Novembre 1915 (Belgique).
Dépomme.	id.	Mérinchal		
Jouhaud	id.	Belvès		
Tocheport.	id.	Bussières-Badil	12e C. A.	22 avril 1916 (Verdun), éclat d'obus.
Coly.	id.	Le Bugue		5 décembre 1916.
Chastanet.	id.	Benévent	83e D. I.	Blessé le 14 janvier 1917, étant détaché à la Prévôté de la 83e D. I A reçu deux balles de revolver d'un soldat dont il voulait vérifier la situation militaire dans une patrouille commandée ; l'une d'elles l'a atteint à la face interne du genou gauche, l'autre à la partie inférieure de la jambe. (A reçu une médaille d'honneur en bronze).
Bonneaud.	M.-de-L.	Sarlat	24e D. I.	8 mars 1917, éclat d'obus.
Deschamps-Pizard.	Gendarme	Hautefort	id.	8 mars 1917, éclat d'obus
Sauvanet	Brigadier	Bellac	165e D. I.	27 avril 1917, éclat d'obus.
Duvert. ,	Gendarme	Meymac	F. S. A. B.	Le 16 novembre 1917, étant détaché à la prévôté des armées B. britanniques, a reçu, au cours d'une patrouille de nuit, d'un soldat anglais qui voulait pénétrer dans un estaminet fermé un violent coup de poing à l'œil gauche qui a entrainé la perte totale et définitive de la vision de cet œil. (A reçu la médaille militaire : 23 mai 1918).
Aliphat ,. ,	Gendarme	Masseret	62e D. 1.	29 mars 1916, éclat d'obus.
Basset	id.	Ruffec -	id. I.	29 mars 1916, éclat d'obus.
Vigeolas	id.	Villefranche-de-P	125e D. I.	15 juillet 1918, éclat d'obus.
Lesvignes.	id.	Carlux	62e D. I.	Septembre 1918, éclat d'obus.

Ancestramil

Dufeigneux Lieut.-de-T. 12e Légion Sect. Prév. 15 octobre 1918 : dans la catastrophe survenue à l'atelier de chargement de Vernissieux (Rhône).
(Cité ordre 14e région).

TABLEAU IX

MILITAIRES de la 12e Légion passés dans l'infanterie

Noms	Grades	Résidences	Corps	Dates	Observations
Puyrigaud	Brigadier	St-Sulpice-les-Feuilles	50e R. I.	20 déc. 1914	Passé comme adjudant.
Martin.	id.	St-Laurent-sur-Gorre	108e R. I.	id.	Passé comme adjudant, nommé adjudant-chef et tué à l'ennemi
Delmas	id.	St-Vaury	126e R.I.	id.	Passé comme adjudant. Promu sous-lieutenant, 4 citations ordre division.
Roulon.	Gendarme	Oradour-sur- Vayres	100e R. I.	id.	Passé comme sergent.
Buckemier	id.	La Tour-Blanche	SS.de l'Ile Madame	id.	id.
Trocquereau	C. B. 3e cl.	Nantiat	131e R. I.		20 juil. 1915 Passé comme sous-lieutenant.
Aglaure.	Gendarme	Vallières	250e R. I.		10 av. 1915 Prévôtal à le 62° D. I., nommé adjudant, l citation ordre brigade.
Chanaud	C. B. 3e cl.	Bergerac	Bat. d'Af.		10 déc. 1914 Passé comme adjudant.
Ginet.	id.	La Tour-Blanche	id.	id.	id.
Coste	id.	Brive	id.	id.	id.
Février.	id.	St-Privat	id.	id.	Passé comme adjudant. Décédé, G maladie contractée aux armées.
Save	Lieutenant	Ussel	57e R. I.	15 jan. 1917	Tué à l'ennemi, 2 cit. ordre div.
Perrot	Capitaine	Périgueux	78e R. I.	6 sept. 1915	Promu chef de bataillon.

Ancestrami

TABLEAU X

MILITAIRES de la Légion morts à l'intérieur des suites de blessures ou de maladies

Noms	Grades et Armes	Résidences	Dates et circonstances du décès
Bergeal.	Gendarme à pied	St-Alvère	19 octobre 1918, maladie.
Faure.	Maréchal de L.	St-Léonard	5 août 1918, tué par une sentinelle américaine.
Février.	id.	St-Privat	8 septembre 1918, maladie.
Dunoyer.	Gendarme à ch.	St-Germain-les-Belles	18 octobre .1916, maladie.
Duteil.	Brigadier	Seilhac	11 mai 1917, tué par un déserteur.
Gardes	Gendarme auxil.	id.	28 août 1918, maladie.
Hirondeaux.	Gendarme à pied	St-Yrieix	11 novembre, 1914, maladie.
Garraud.	Gendarme territ.	id.	3 janvier 1917, maladie.
Herier.	Gendarme à pied	St-Vincent-de-Gonuez.	5 octobre 1916, maladie.
Lacour.	C. B. 3	St-Astier	21 décembre 1918, maladie.
Lambert.	C. B. 4	Bellegarde	1er janvier 1919, maladie.
Monnet.	Gendarme à pied	Tulle	18 janvier 1916, maladie.
Peyronnaud.	id.	Gentioux	8 janvier 1919, à Marseille, maladie.
Parot.	id.	St-Sulplice-les-Feuilles	18 août 1918, à St-Etienne, maladie.
Pommaret	id.	Barbezieux	27 octobre 1918, maladie.
Porte.	id.	Solignac	10 août 1918, maladie.
Poujol	id.	Aubusson	29 mai 1916, à Abbeville, maladie.
Reynaud.	Gendarme à ch.	Limoges	11 septembre 1918, maladie.
Rudeau.	Gendarme à pied	Barbezieux	28 octobre 1918, maladie.
Vieban.	Maréchal de L.	Bergerac	16 août 1916, maladie.

Ancestramil

TABLE. ALPHABÉTIQUE des Militaires de la XIIe Légion ayant obtenu une récompense pendant la guerre 1914-1918 aux armées ou à l'intérieur

(Les noms marqués du signe (+) figurent au Livre d'or ou à l'Historique de la gendarmerie)

Aglaure,	gendarme.	56	Daudrix,	gendarme.	63
Aliphat,	id.	26	David,	id.	38
Amelin,	id.	22-32	Debord.	id.	51
Auclair,	id.	61	Dechambe,	chef brig.	51
Augé,	id.	63	Defaye (+),	gendarme.	8
Aupitre,	id.	50	Delhoume,	chef brig.	55
Bahuet,	id.	44	Depomme	id.	49
Balanger,	capitaine.	45	Deschamp-Pizard,	gend.	10
Baptistat,	lieutenant.	49-50	Devergnas,	chef brig.	60
Barbazanges,	gend.	48	Dinand,	id.	15
Bareige,	chef esc.	45	Dominique,	gendarme.	60
Basset,	gendarme.	27	Dubois,	id.	11
Beaune,	id.	67	Ducoux,	id.	47
Beaussoubre,	id.	27	Dufeigneux,	lieutenant.	49
Beringuier,	chef esc.	42	Duprat (+),	chef brig.	36
Bernard,	gendarme.	22	Dupré,	capitaine.	43
Bfesse,	id.	36-58	Dupuy,	id.	46
Billaud,	id.	34	Duteil (+),	chef brig.	62
Bisserier,	id.	37	Dutheil,	gendarme.	62
Bocquet,	chef esc.	42	Dutournie,	chef brig.	61
Boissou,	gendarme.	63	Duvert,	gendarme.	58
Bonhomme,	id.	61	Farges,	chef brig.	44
Bonneaud,	m. de 1.	20	Faucher,	gendarme.	31-45
Bonnet,	gendarme.	61	Faure,	id.	61
Bordas,	id.	21	Filippi,	id.	60
Bordas,	id.	34	Fivel,	capitaine.	18
Boudy,	id.	47	Fontaneau,	lieutenant.	41
Boutron,	chef esc.	43	Forestier,	id.	25
Bouveur,	id.	36	Frachet,	gendarme.	62
Bouvier,	gendarme.	12	Gaulard,	m. de. 1.	39
Bouysse,	chef brig.	39	Gauteyroux,	gend.	39
Bouisset,	gendarme.	5o	Gautreaud,	id.	12
Braquet,	capitaine.	48	Geoffroy,	id.	63
Brelingard,	chef brig.	53	Gouzot,	id.	29-61
Carmier,	gendarme.	44	Gerbaud,	id.	38
Chastagnol,	id	44	Gravelle,	lieutenant.	45
Clavel,	id.	61	Grèze,	chef brig.	50
Cordier,	capitaine.	58	Grosvallet,	gendarme.	18
Courat,	chef brig.	51	Jeansannetas,	gend.	12
Daudrix,	gendarme.	63	Joncas (+),	id.	19

Ancestramil

Jouhaud,	chef brig.	38
Jouhaud,	gendarme.	38
Labasse,	id.	50
Lagarde,	id.	61
Lagarde,	id.	62
Lalut,	id.	62
Landais,	id.	33
Laplanche(+),	id.	32-58
Lardillier,	id.	53
Lardy,	id.	52
Lassauque,	chef brig.	51
Latzarus,	gendarme	63
Laval.	m. de 1.	17
Laval,	gendarme	61
Lavaud,	id.	29
Lavaud,	chef brig.	58
Lavaud,	id.	63
Lavigne,	id.	61
Lecorvaisier,	capitaine.	47
Le Floch,	gendarme.	44
Léonard,	chef brig.	53
Leroy,	gendarme.	34
Lesvignes,	id.	27
Lévèque,	id.	57
Lombraud,	id.	11-20
Lucquiaud,	id.	29
Madelrieux,	id.	39
Marchesson,	m. de l.	34
Marrot,	gendarme.	38
Martinie,	id.	63
Maze,	id.	39
Ménard,	id.	39
Menu,	chef brig.	37
Montcourrier,	chef brig.	60
Moreau,	gendarme	52
Nanot,	id.	15
Pallier,	id.	22
Papon,	id.	39
Parquet,	id	48
Paucard,	chef brig.	42
Penot,	id.	61
Péry,	gendarme.	61
Peyrabout,	id.	52
Peyronnet,	id.	42
Picot,	id.	33
Piffre,	chef- rig.	21
Pigot,	gendarme.	22
Pinquet,	chef brig	22
Poirier,	gendarme	23
Poulange,	chef brig.	61
Pradeau,	gendarme.	11
Pradelou,	id.	46
Prévotat,	chef brig.	15
Principaud,	gendarme.	22
Prud'homme,	id..	36-58
Puissant,	chef brig	43
Puybonnieux,	gend	61
Raymond,	id.	31
Renard,	id.	42
Reyrat,	id.	43
Rouffignac,	id.	50
Rougerie,	id.	50
Rougier,	id.	60
Roume (+),	id.	47
Roux,	id.	48
Rudeau,	id.	60
Sallaud,	id.	25
Sarrette,	chef brig.	26-29
Saulnier,	id.	7
Saulnier,	gendarme.	28
Sauteraud,	chef brig.	42
Sauvanet,	gendarme	47
Save (+)	lieutenant.	56-57
Ségeral,	gendarme.	15
Segret,	id.	61
Seigneurin,	id.	39
Signarbieux,	id.	40
Silvant,	lieutenant.	31-$4
Stephan,	adjudant.	62
Tamagnon,	chef brig.	37
Tardiveau,	chef esc.	46
Texerot,	gendarme.	46
Texier,	id.	53
Thebaut,	id.	14
Thibeaud,	id.	51
Thimonnier,	id	36
Thiry,	chef esc.	9
Thomas,	gendarme.	15
Tocheport,	id.	9
Valliergues,	chef brig.	61
Verger, g	endarme.	53
Vidal,	id.	39
Viéban,	chef brig.	60
Vigeolas,	id.	46
Vigerie,	gendarme.	52
Villedieu,	chef brig.	57
Vinatier,	gendarme.	62
Wolf,	id.	64

Freestamil